

LA FÊTE COMMENCE

Monsieur Émile, 13 ans, lance le Festival d'été!

RÉGIS TREMBLAY
Le Soleil

■ QUÉBEC - Monsieur Émile! Même s'il se coiffe de ce titre sérieux et d'un chapeau melon qui lui frise les oreilles, Émile n'a que 13 ans. D'ailleurs, il ne les fait même pas. Le petit Émile Carey, pardon, Monsieur Émile jongle tout seul comme un grand, devant le public le plus distrait qui soit, celui de la rue.

Et c'est à ce frère enfant de Granby qu'est revenu l'honneur de débiter le 28e Festival international d'été de Québec, hier après-midi, sur les coups de cinq heures qui résonnaient dans le clocher de la basilique.

Encore un peu et il parlerait de sa vocation.

La chose semble naturelle, quand on apprend de sa bouche: «C'est au Festival d'été de Québec que j'ai eu le coup de foudre pour les amateurs de rue!»

Encore un peu, et il parlerait de sa vocation. Ce petit jongleur est forcément un enfant de de la balle...

En tous cas, Monsieur Émile maîtrise déjà une trentaine de numéros tout à fait professionnels: quilles enflammées, sabres affûtés, le truc du « piston déréglé » et tout le tremblement. Il est si petit que ses exploits en paraissent grandis!

De surcroît, il est drôle. Si les clowns sont de grands enfants, il va de soi que les enfants sont parfois de grands clowns...

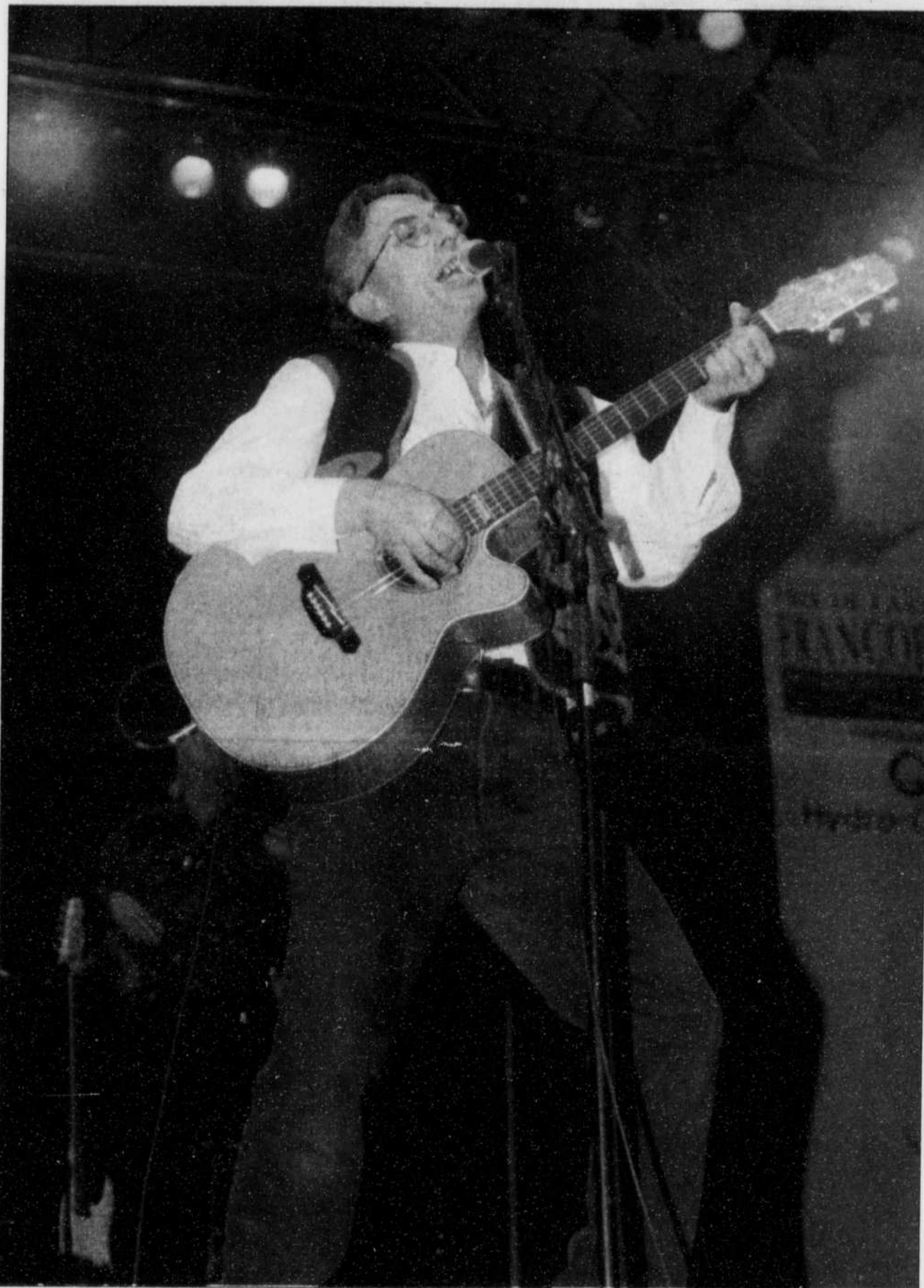
Le plus étonnant est son calme amusé, son aisance naturelle. Il a la grâce inimitable de ceux qui font les choses

Voir FÊTE en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Chaude était la... pluie Page A 3
- Les petits macarons Page A 3

Desjardins dans une forme dangereuse



Le groupe Abbittibi a donné le coup d'envoi du 28e Festival d'été, hier soir au Parc du Parlement. Richard Desjardins était dans une forme dangereuse et ses quatre complices l'ont secondé avec brio. Il a plu hier soir? Et puis après? Chaude était la nuit!

CONFERENCE BOARD DU CANADA

Stress au travail à cause de pôpa et môman

■ OTTAWA (PC) — Les entreprises devront tenir compte de l'impact du vieillissement de la population sur leurs employés, a prévenu hier le Conference Board du Canada.

Le fait que de plus en plus d'employés s'occuperont de leurs parents âgés causera du stress, de l'absentéisme et affectera leur moral au travail, a affirmé l'organisme dans une étude.

De la même façon que les employeurs ont dû s'adapter aux obligations parentales de leur personnel au cours des deux dernières décennies, la garde des personnes âgées constituera le prochain défi majeur pour les milieux de travail.

Un Canadien sur cinq devrait être âgé de plus de 65 ans d'ici l'an 2021.

« Relativement peu d'attention a été portée à la relation entre la garde des aînés et les impacts en entreprise », a constaté Judith MacBride-King, chercheuse associée au Conference Board.

Et quand la question est prise en compte, on a tendance à l'assimiler aux responsabilités parentales. Mais il y a une différence entre être un parent et prendre soin de ses parents, a-t-elle souligné.

NIVEAU IMPRÉVISIBLE

« Le niveau de dépendance est très imprévisible et lié de façon critique à la santé de la personne âgée. » Les employés qui doivent s'occuper de leurs aînés subissent plus de stress, plus de perturbations découlant des problèmes à la maison, retirent moins de satisfaction au travail et sont plus souvent absents, a-t-elle expliqué.

« Les administrateurs jouent un rôle charnière. Un de leurs plus grands défis est d'être flexible face aux besoins des employés, tout en atteignant les objectifs de l'entreprise. »

Et comme les rangs de la population grisonnante continuent de grossir, les syndicats, le gouvernement et l'ensemble de la communauté devront aussi s'occuper de cette question, a-t-elle fait remarquer.

La garde des personnes âgées sera le prochain défi

Bell abolit 137 postes dans la région

LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

■ QUÉBEC — La compagnie Bell abolira approximativement 137 postes à son service du réseau, d'ici la fin de 1997, pour réduire son personnel dans la région de Québec.

Dans un communiqué diffusé depuis Montréal, en fin de journée hier, les porte-parole ont fait savoir que, plus tôt cette semaine, la direction de l'entreprise a rencontré les employés de ce service pour leur faire part de ses objectifs dans leur région.

Elle chiffre à environ 137 le nombre de postes à abolir dans la grande région de Québec, où elle dénombre actuellement 2029 personnes à son emploi.

Au total, Bell compte 46 000 em-

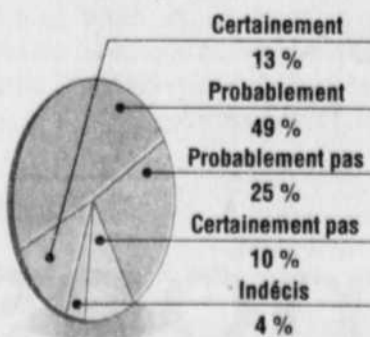
Voir BELS en A 2 >

SONDAGE ANGUS-REID

Association politique et économique entre un Québec souverain et le Canada
(Réponses du Canada anglais)

QUESTION

« Si le Québec votait en faveur de la souveraineté, à quel point croyez-vous qu'il soit probable qu'il y ait une association politique et économique entre un Québec souverain et le Canada? Croyez-vous que cette situation se produirait certainement, probablement, probablement pas, certainement pas? »



INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

SONDAGE ANGUS-REID / LE SOLEIL

Union probable après un OUI

Le reste du Canada l'admet

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — S'ils répugnent à accepter l'idée d'une association économique et politique avec le Québec, les citoyens du reste du Canada admettent dans une proportion de 61 pour 100 que cette union est probable après un OUI au référendum, selon le tout dernier sondage Angus-Reid-LE SOLEIL.

Ce sondage a été mené auprès de 1500 personnes à travers le Canada entre le 26 et le 30 juin, soit bien après l'annonce que le PQ, le Bloc et l'ADQ vont proposer au Canada anglais de maintenir certaines institutions communes. La marge d'erreur pour les résultats nationaux est de 2,5%.

L'élément le plus intéressant de ce sondage provient du fait que la maison Angus-Reid fait une distinction entre la désirabilité d'une association Québec-Canada et sa probabilité.

Ainsi, quand on demande aux gens du

Canada anglais si, selon eux, il devrait s'établir une telle union avec un Québec souverain 40% disent que oui, 54% disent que non et 6% sont incertains. Au Québec, évidemment, l'appui à une forme d'association atteint 75%.

Par contre, quand on demande aux citoyens du reste du Canada de se prononcer sur la probabilité qu'une association économique et politique soit mise en place, 14% répondent qu'il y en aurait certainement une et 47% affir-

Voir UNION en 2 >

LE MONDE

Bosnie

Un nouveau défi des Serbes à la communauté internationale.

PAGE A 13

LA MÉTÉO



Maximum 28, Minimum 17

Chaud et humide avec possibilités d'averses. Demain, nuageux et averses. Détails page S16

QUÉBEC, 99c ANNÉE, NO 186
ILES-DE-LA-MADELEINE,
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

DESJARDINS LAURENTIENNE
Privilégiées
12.5% Échéance janvier 2004
Sujet à disponibilité
minimum 10 000 \$
Taux sujet à changement sans préavis
1-800-739-0181 654-0181
EVERGREEN

LES RETOURNÉS

FÊTE

Un jeune père plus anxieux que le fils

Suite de la Une

pour le plaisir, et pas pour l'argent. Et savez-vous quoi? C'est lui, le plus jeune amateur du festival, qui remplit le

plus vite son chapeau! Et ce n'est pas surtout parce que le melon est plus petit. Il faudrait lui conseiller d'adopter le tuyau de castor...

**SON GARDE DU CORPS:
SON PÈRE**

En retrait, son garde du corps fait les mêmes mimiques que lui, mais en plus prononcé: c'est Serge, son jeune père, plus anxieux que le fils. Il a ainsi veillé sur Émile au récent Festival de jazz de Montréal, comme il l'a fait aux Jeux du Québec de Granby. Deux ans de cavale pour permettre à l'enfant de vivre son rêve.

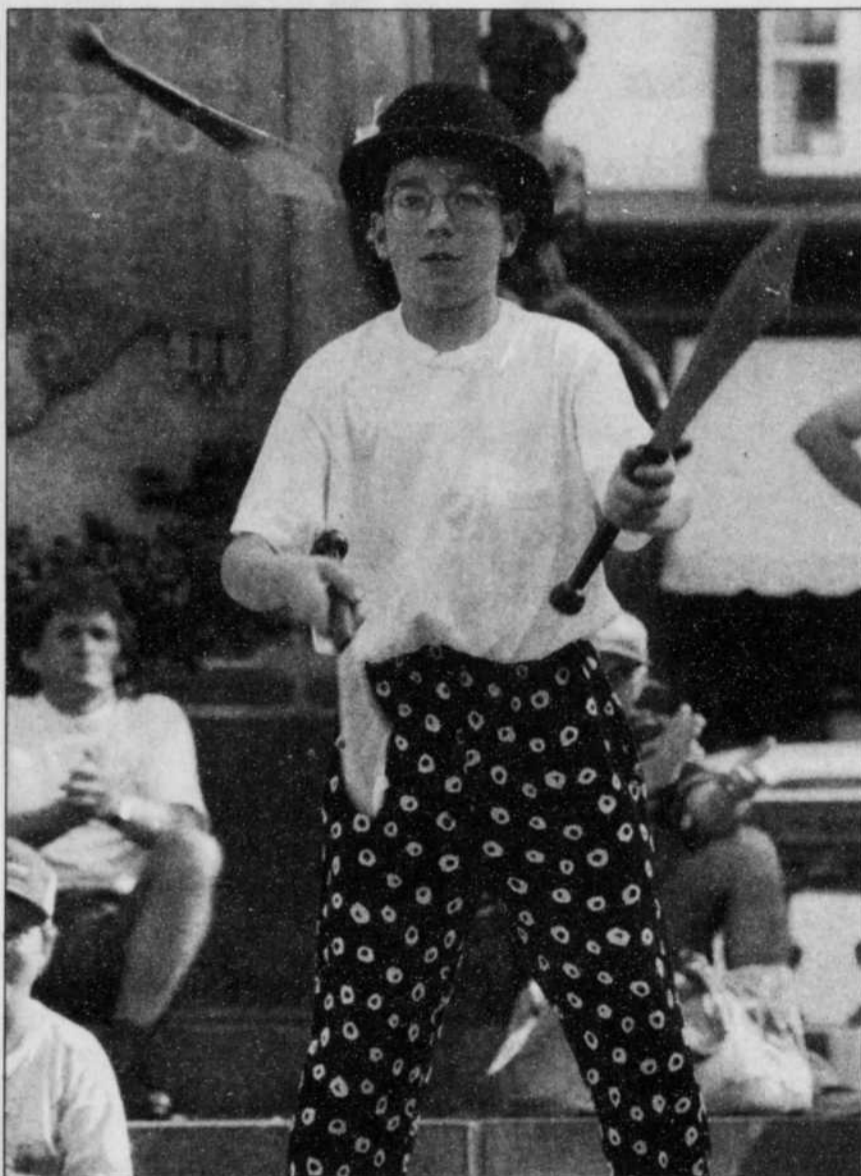
Ce n'est pourtant pas lui qui a mis cette idée dans la tête de son fils. «J'ai jonglé un peu avec lui, au début, mais j'ai vite abandonné, quand il s'est mis

à faire tourner des sabres!»

Serge Carey a bien pris soin de le mettre en garde contre les risques du métier. Ses conseils ne sont pas tombés dans l'oreille d'un sourd. Monsieur Émile est un sage. Décidément, il est précoce, ce petit. Il me dit: «Il y a quelques années, au Festival d'été, j'ai fait la connaissance d'un jongleur de Québec. Il a donné des spectacles au lieu de soigner une mauvaise grippe. D'une grippe à l'autre, il est devenu impotent...»



À 13 ans, Monsieur Émile est le plus jeune artiste du Festival d'été. Il a donc besoin d'un garde du corps: son père Serge Carey.



Monsieur Émile maîtrise déjà une trentaine de numéros professionnels.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 12
Le Monde	13 et 14
Opinions	15
CAHIER B	
Week-end Magazine	1 à 3
Arts et spectacles	4 à 12
Votre agenda	10
Ce soir à la télé	10
Jeux et B.D.	10 et 11
CAHIER C	
Questions d'argent	1 à 12
Bourses	4 à 6
Annonces classées	7 à 11
Décès	12
TABLEAU SPORTS	
Réal Labbé	5
Statistiques	10 à 13
SERVICES	
Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	686-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 06-07-95
7-5-7
6-5-1-4
BANCO
tirage du 06-07-95
3-7-8-15-17-21-31-37-39-40-41-47-
50-52-53-55-58-63-66-68

C'ÉTAIT HIER

□ 1975 — Ed Broadbent est élu chef national du NPD — Les Israéliens attaquent des camps palestiniens au Liban, en représailles d'un attentat à la bombe dans un quartier commercial de Jérusalem.
□ 1973 — Vingt-trois personnes accusées d'avoir voulu renverser le gouvernement sont exécutées en Irak.
□ 1972 — Fin d'une grève de sept semaines des débardeurs des ports du Saint-Laurent. — Des pluies torrentielles provoquent des inondations et des glissements de terrain au Japon qui font plus de 400 morts.

UNION Le NON serait en avance

Suite de la Une

ment que ce serait probablement le cas pour un total de 61%. On dénombre à l'opposé 34% de sondés qui estiment que cette hypothèse ne se matérialiserait certainement pas (10%) ou qu'elle est improbable (25%). Seulement 4% sont indécis.

Dans leur analyse, les sondeurs notent que «les résultats de ce sondage suggèrent qu'on s'attendait au Québec qu'à l'extérieur du Québec que, dans le cas d'un Oui au référendum, une association économique et politique va certainement apparaître».

**LE NON MÈNERAIT
AU QUÉBEC**

Par ailleurs, ce sondage Angus-Reid va à l'encontre du sondage CROP-La Presse du week-end dernier selon lequel le camp souverainiste a pris l'avance (52% contre 48%) au Québec. Angus-Reid donne plutôt 51% pour le NON et 42% pour le OUI avec une question qui fait clairement référence à l'offre d'association.

Néanmoins, le sondage fait état d'un glissement de l'opinion publique vers le camp du OUI car l'écart entre les deux qui était de 21 points de pourcentage en mai (57-36) n'est plus que de 9 points.

Régionalement, le sondage démontre que l'opposition à la souveraineté est plus grande dans la région de Montréal (57-37) qu'en région l'opinion est divisée (46-45) et que les Québécois plus âgés s'opposent à 68% à l'option souverainiste. 400 Québécois ont été interrogés ce qui établit la marge d'erreur à plus ou moins 5% pour les résultats touchant le Québec seulement.

BELL 9000 employés admissibles à une retraite

Suite de la Une

ployés au Québec et en Ontario et entend réduire cet effectif de 10 000 postes en trois ans, en vertu du programme de restructuration annoncé en mars, tout en limitant les risques de mises à pied.

Bell évalue à 9000 le nombre de ses employés présentement admissibles à un programme de retraite anticipée et offre aux autres des indemnités de cessation volontaire d'emploi variant de six à 16 mois de salaire.

Les employés ont jusqu'au 30 septembre pour manifester leur intention de se prévaloir de ce coffres.

VENTE JOURS D'ÉTÉ

AU RABAIS

CHEZ TWIK, VALEURS EXCLUSIVES ET PRIX EXCEPTIONNELS!

<p style="text-align: center;">CHEMISIERS TWIK SANS MANCHES</p> <p style="text-align: center;">14.⁹⁹ RÉG. JUSQU'À 29.95</p> <p>Tout un choix de chemisiers sans manches en coton, lin, rayonne, à carreaux, tissu jacquardé. Des styles courts, amples ou cintrés. Couleurs et grandeurs désassorties.</p>	<p style="text-align: center;">JUPES TWIK</p> <p style="text-align: center;">19.⁹⁹ RÉG. JUSQU'À 65.00</p> <p>Droites, à plis, évasées, ligne A, courtes, ultra-courtes, très longues, lin et coton, rayonne, denim, toile, gabardine, unies, florales, carreaux. Couleurs et grandeurs désassorties.</p>	<p style="text-align: center;">PANTALONS TWIK</p> <p style="text-align: center;">29.⁹⁵ RÉG. JUSQU'À 75.00</p> <p>Des pantalons à plis jambes larges, étroits, coupe jean, forme pyjama, en coton, lin et coton, gabardine, rayonne, denim. Couleurs et grandeurs désassorties.</p>
<p style="text-align: center;">ROBES TWIK</p> <p style="text-align: center;">29.⁹⁵ RÉG. JUSQU'À 59.00</p> <p>Robes et combinaisons courtes, en rayonne, jersey, denim, lin et coton. Styles manches courtes, sans manches, unies et imprimés. Couleurs et grandeurs assorties.</p>	<p style="text-align: center;">TEE-SHIRTS TWIK</p> <p style="text-align: center;">9.⁹⁹ RÉG. JUSQU'À 35.00</p> <p>Formes multiples, de la camisole au polo en passant par le justaucorps moulant. Jersey de coton, des styles unis, rayés, ajourés, floraux. Couleurs et grandeurs désassorties.</p>	<p style="text-align: center;">SHORTS TWIK</p> <p style="text-align: center;">19.⁹⁹ RÉG. JUSQU'À 55.00</p> <p>Des styles longs, courts, mi-cuisse, ultra-courts, des styles jeans, à plis, en toile de coton, lin, denim, unis, à carreaux. Couleurs et grandeurs désassorties.</p>
<p style="text-align: center;">PULLS TWIK</p> <p style="text-align: center;">19.⁹⁹ RÉG. JUSQU'À 55.00</p> <p>Tout un choix de pulls ou cardigans courts, formes variées, manches courtes, camisoles en maille fine ou côtelée. Couleurs et grandeurs assorties.</p>	<p style="text-align: center;">MAILLOTS UNE PIÈCE NAGEUR</p> <p style="text-align: center;">29.⁹⁵</p> <p>Grand choix de maillots une pièce dans toutes sortes d'imprimés floraux, vichy, patchwork en coloris vifs ou pastel. Tailles assorties.</p>	<p style="text-align: center;">BAS-CULOTTE VOILE D'ÉTÉ DE DIM</p> <p style="text-align: center;">3.⁶⁹</p> <p>Ce rabais de 25% s'applique sur le bas-culotte en nylon 15 deniers ultra-fin signé Dim. Couleurs et grandeurs assorties.</p>

MAGASINEZ LUNDI, MARDI, MERCREDI DE 9H30 À 17H30, JEUDI, VENDREDI DE 9H30 À 21H00, SAMEDI DE 9H30 À 17H00, DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

la maison
simons
PLACE S^TE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



Vadrouille, le clown qui balaie tous les automobilistes sur son passage, n'a pu que craquer devant la petite Amélie Côté, de Rouyn-Noranda. Celle-ci a mis un peu de temps à se laisser apprivoiser, mais un petit chien sculpté dans un ballon vaut bien un bisou...

AUJOURD'HUI

Place d'Armes, Vadrouille.

Place Royale, Chansons 1900-1950 16h, 18h.

Statue de Champlain, Monsieur Émile 17h, 18h30, 19h15, 21h30. Imagievation 17h45, 19h15, 20h45, 22h15.

Monument Taschereau, Lebel et Labelle 17h45 19h15, 20h45, 22h15. Salamanca-Malamba, 18h, 19h15, 21h30.

Grand Théâtre de Québec, Salle Octave-Crémasie, à 20 h 30: THE MUSICAL BOX (QUÉBEC). Jusqu'au 15 juillet.

Parc de la francophonie à 21 h: JUAN CARLOS CACERES (ARGENTINE).

Parc du Parlement, à 19 h: AFRICA FÊTE: Femi Anikulapo Kuti et son groupe The positive Force (Afro-pop) Nigeria. À 20h, du Mali, Oumou Sangaré, chanteuse. À 21h, d'Haiti, chanteuses et percussions avec Boukman Eksperyans. À 22h, Babab Maal, musique sénégalaise du XXI^e siècle.



Les Girls

Jardins de l'hôtel de ville, à 20h: ALFREDO ET ADRENALINE (É.U. ET QUÉBEC), ÉTIENNE VENDETTE (QUÉBEC), LES GIRLS (FRANCE), MADAME IRÈNE (QUÉBEC).

Maison de la Chanson, à 20 h: ISABELLE MAYEREAU (FRANCE), Auteure, interprète.

Palais Montcalm, à 20 h 30: LE TRIO ARTHUR-GRUMIAUX (BELGIQUE).

Grand Théâtre de Québec, Salle Louis-Frédéric, à 20 h 30: CHIK — LES JUNGLERIES (QUÉBEC)

Le D'Auteuil, à 21 h 30: NUITS EUROPÉENNES — CLAUDE LAMOTHE (QUÉBEC).

Café-théâtre des Fourberies, à 23h: MARIJANNE LEGENDRE, JEAN-PIERRE BLANCHETTE, RÉAL FERLAND (QUÉBEC).

Chaque était la... pluie

Une bonne averse salue l'ouverture du 28^e Festival d'été

MICHELE LAFERRIÈRE

Le Soleil

■ QUÉBEC — Cellulaires en main, les yeux braqués sur les nuages, les pontes du Festival d'été semblaient branchés en ligne directe avec Dieu, hier soir, une demi-heure avant que ne résonnent les premières notes du premier spectacle au Parc du Parlement. À l'unisson, leurs lèvres imploraient le Tout-Puissant: mon Dieu, faites que ce gros nimbus ne nous crève pas sur la tête!

Dieu ne les a pas écoutés. Dès le premier accord de guitare des Frères à Ch'val, qui précédaient Abbittibbi et Richard Desjardins, est arrivé ce que nous pressentions tous: la pluie. So what? Le spectacle était bon et la petite brise tout à fait bienfaisante. La foule semblait se balancer éperdument de cette eau qui, heureusement, ne s'est pas transformée en douche froide. Au contraire, chaude était la pluie.

Desjardins, découvert ici, au Festival d'été de 1990, était dans une forme dangereuse. Et quand Desjardins est dans cet état, ouvrons-nous les oreilles: les politiciens en prennent pour leur rhume.

Égal à lui-même, fidèle au discours qu'il tient depuis des années, Desjardins passe son message, pas du tout subliminal. De la Noranda que René Lévesque voulait civiliser, mais dont Parizeau et Campeau ont finalement « acheté des parts », aux « money junkies qui socialisent les déficits et privatisent les profits », Desjardins rame



Dans une forme dangereuse, Richard Desjardins n'a pas manqué de parler politique. Et v'lan devant le parlement!

fort et large. Et v'lan devant le parlement! La foule adore.

Ce discours sert évidemment d'introduction à ses chansons, livrées avec brio par les membres d'Abbittibbi. Claude Vendette, au saxophone et à la flûte traversière, brillait hier soir. Francis Grandmont, si exubérant en entrevue, était concentré sur sa guitare dont il joue avec une rare adresse. Le duo de guitares qu'il a formé avec Desjardins dans l'introduction de la chanson *Les Yankees*, était rien de moins que sublime. Ce fut d'ailleurs l'un des moments forts du spectacle d'hier soir.

Plus discrets, le bassiste Rémy Peron et le batteur Richard Perrotte n'étaient pas en reste. Quel *band effiace*! La tournée *Chaque était la nuit* est parfaitement rodée. C'est un pur régal que d'assister à ce spectacle en plein air, même sous la pluie. Il y a eu quelques modifications au spectacle qu'ils ont présenté cet automne au Grand Théâtre. La plus appréciée fut sans doute l'ajout de *Tu m'aimes-tu* que, paraît-il, Desjardins n'a pas voulu chanter au Festival franco-ontarien. Et la plus tordante, fut la version à la Renaud de *J'ai couché dans mon char*.

En première partie, les Frères à Ch'val nous ont donné un avant-goût du spectacle qu'ils présenteront le 15 au D'Auteuil. Rigolos, pleins d'énergie et fort talentueux, ils ont soulevé la foule dans le temps de la dire avec leurs chansons loufoques et entraînant.

Il a plu hier soir? M'en suis pas aperçue! (Merci à celui qui a partagé son grand parapluie avec moi).

SOON E MC Le maître des Miroir

■ QUÉBEC — Le jeune rappeur français Soon e MC a été désigné président du jury des Prix Miroir de la chanson francophone.

Soon e MC, un inconditionnel de Nogaro, n'a que 24 ans et habite la banlieue sud de Paris. Il sera assisté de quatre personnes, qui se donneront rendez-vous chaque jour aux avant-scènes des spectacles pour voir et entendre les artistes francophones d'Afrique, d'Amérique et d'Europe participant au Festival d'été. Seul Paul Piché est exclus de la compétition, son spectacle ayant lieu le dimanche 16 juillet, jour de la remise des prix.

Outre Soon e MC, le jury est composé de Ralph Boney, un Haïtien vivant à Montréal depuis quelques années et ayant signé une centaine de chansons à titre de parolier, de compositeur ou de réalisateur pour quelques artistes, dont Emeline Michel et Bernard Lavilliers; il est aujourd'hui promoteur et agent d'artistes d'origine haïtienne.

Laurent Saulnier, chef de la section musique de l'hebdo montréalais *Voix* depuis 1991, le Belge Paul-Henri Wauters, responsable du secteur des musiques et des festivals au centre culturel de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, et le Français Marc Legras, responsable du bulletin télévisé de France 2, complètent ce jury.

Quatre prix Miroir seront attribués: le Miroir de la chanson d'expression fran-

çaise soulignant la qualité du texte en langue française; le Miroir de l'espace francophone récompensant une oeuvre chantée dans une langue propre à l'espace francophone autre que le français; le Miroir spécial du jury; et le Miroir de la meilleure prestation scénique.

Le public pourra en outre faire connaître sa préférence en décernant le Miroir Radio Énergie au spectacle qu'il juge le plus populaire. Il suffit de compléter les coupons de participation disponibles dans le programme officiel et dans LE SOLEIL, avant le 15 juillet, 23h. Les Prix Miroir existent depuis sept ans, mais ils sont connus sous cette appellation depuis l'an passé seulement, alors que le président



Soon e MC: travail et tourisme.

du jury, CharliÉlie Couture, avait gravé des miroirs de sa main, en guise de prix.

L'an passé, Plume Latraverse avait remporté le Miroir de la chanson d'expression française, Youssou N'Dour celui de l'espace francophone, La Botine souriante, le prix spécial du jury, et les Rita Mitsouko, le Miroir de la meilleure prestation scénique. Daniel Bélanger avait remporté le prix du spectacle le plus populaire, décerné par le public. M.L.

Ainsi vont, vont, vont, les petits macarons

■ QUÉBEC — « Madame, avez-vous votre macaron? » Cette question, ils sont 250 à la répéter au moins une fois la minute à qui-conque ose encore se promener dans les rues de Québec sans la broche rectangulaire aux couleurs du Festival d'été.

Ce macaron de 5\$ est devenu cette année le passeport obligatoire donnant accès aux trois principaux sites de spectacle du Festival, soit le Parc du Parlement, le Parc de la Francophonie et les Jardins de l'hôtel de ville. Pas de macaron, pas de spectacle.

« On ne se transformera pas en Gestapo, nuance Gilles Laforce, directeur du développement et des communications. Le personnel de la sécurité assurera le même genre de surveillance que pour les bouteilles d'alcool. »

Mais à voir l'ardeur, le dynamisme, voire l'agressivité dont les jeunes vendeurs font montre, il y a fort à parier

que tout le monde entre le Parc de la Francophonie et les Jardins de l'hôtel de ville se promène maintenant avec son macaron épinglé bien en évidence sur la poitrine.

« La majorité des 250 vendeurs sont des étudiants, explique Luc Gosselin, responsable du financement. Comme ils sont payés à commission, c'est sûr que certains vont insister davantage que d'autres. »

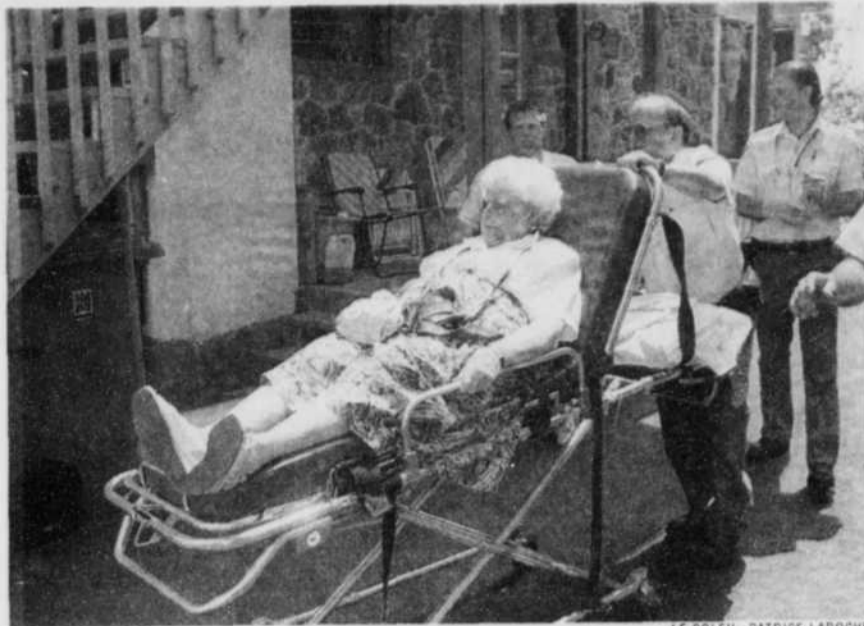
Les jeunes vendeurs itinérants sont libres d'aller où bon leur semble. Beaucoup ont opté pour le Vieux-Québec, Montcalm et Saint-Jean-Baptiste. Vous n'avez pas encore votre macaron? Promenez-vous rue Cartier, vous ne manquerez pas d'être accostés plutôt cinq fois qu'une, en pleine rue ou entre deux bouchées au restaurant. Les vendeurs de macarons sont partout! Quelques-uns sont aussi postés dans des points fixes, dans les centres commerciaux par exemple ou tout à côté des lieux de spectacle.

Mercredi, ils avaient écoulé au moins 15 000 macarons, soit déjà deux fois plus que l'an passé, alors qu'ils se vendaient 3\$. C'est sans compter ceux qui ont été distribués chez quelque 400 marchands et qui ne seront comptabilisés qu'à la fin du festival. « Bref, dit Luc Gosselin, c'est bien reçu par la population et très encourageant. » M.L.

« On ne se transformera pas en Gestapo »



Un show d'un pur régal, même sous la pluie.



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

LORETTEVILLE

11 personnes âgées évacuées

Un incendie dans un foyer pour personnes âgées a forcé l'évacuation de 11 locataires, hier, à Loretteville. Une défectuosité dans un climatiseur serait à l'origine du sinistre qui a causé pour près de 150 000\$ de dégâts, selon le propriétaire du Manoir de Loretteville, situé au 204, boulevard Bastien. Les personnes évacuées ont été transférées à l'École Notre-Dame-de-Fatima, installée de l'autre côté de la rue. Elles ont par la suite été prises en charge par le personnel de la Croix-rouge.

SAINTE-CROIX

Accident douteux

Un jeune homme dépressif est mort au volant de sa voiture après avoir fait une spectaculaire embardée la nuit dernière, sur la route 132, à Sainte-Croix-de-Lotbinière. Le véhicule de la victime a été retrouvé au fond d'un ravin profond d'environ 30 mètres. Il avait d'abord heurté une boîte postale. Il semble que la vitesse ne soit pas étrangère à l'accident, mais la Sûreté du Québec ne pouvait écarter totalement hier l'hypothèse d'un suicide. Le père du jeune homme, qui habite Sorel, avait demandé aux policiers de cette municipalité d'intercepter son fils parce qu'il craignait le pire à la suite d'une récente

rupture amoureuse. La victime est Mannix Grenier, 20 ans.

SEPT-ÎLES

Corps dans la rivière

Deux pêcheurs ont retrouvé, mardi, dans la rivière Sainte-Marguerite, près de Sept-Îles, le corps d'un camionneur porté disparu depuis plusieurs jours, vraisemblablement à la suite d'un accident de la route. Le cadavre de Jean-Yves Ross, 49 ans, gisait en bordure de la rivière près d'un pont. Quelques heures plus tôt, les plongeurs de la Sûreté du Québec avaient localisé son camion

au fond du cours d'eau. La victime était de Saint-Angèle-de-Mérici, indique la sûreté municipale de Sept-Îles.

QUÉBEC

Policier suspendu

Le Comité de déontologie policière a décidé de suspendre sans traitement, pour une période de deux jours ouvrables, l'agent Pierre Bergeron, un membre du corps de police de la Ville de Québec. Cette sanction, considérée comme exemplaire, a pour but de punir le comportement de l'agent Bergeron à l'égard de Sylvain Bédard, le 18 janvier 1993. Le policier aurait fait usage d'un langage blasphématoire et aurait demandé à l'individu de lui remettre ses papiers sans en préciser les motifs, deux actes dérogatoires au Code de déontologie des policiers du Québec. L'agent Bergeron, qui compte 14 ans d'expérience, avait jusqu'à présent un dossier vierge. C.B.

SAINT-HONORÉ

Arrêté après un long siège

Après avoir tenu les policiers en haleine une bonne partie de la journée d'hier, un homme de 53 ans considéré comme étant dangereux, a été arrêté vers 20 h 15. L'homme a été intercepté alors qu'il sortait de sa résidence pour fermer les fenêtres de son automobile, voyant qu'il commençait à pleuvoir. Il n'a offert aucune résistance. Un périmètre de sécurité avait été établi par le groupe tactique d'intervention de la SQ autour de la maison de la rue de l'Église, à Saint-Honoré-de-Kamouraska, parce qu'on redoutait que l'homme, qui était armé et dépressif, ne soit dangereux. En après-midi, l'épouse de l'individu avait quitté la maison subrepticement au retour de son époux, qui ne semblait pas dans son état normal. Elle a appelé un proche, qui s'est empressé d'aviser les policiers de la situation.

Les forces de l'ordre ont également intercepté un homme de 28 ans, qui a forcé les barrages policiers en passant par le fossé afin d'aller visiter l'homme dont la résidence était encerclée. Après avoir passé une heure en compagnie de son présumé ami, il est sorti de la maison, pour être arrêté par les policiers. C.B.

QUÉBEC

Toujours dans le coma

L'adolescent de 17 ans victime d'une embardée sur un véhicule tout terrain mardi soir à Lac-Saint-Charles n'avait toujours pas repris conscience hier, près de 48 h après avoir sombré dans le coma. C'est généralement au bout de ce laps de temps que les spécialistes se prononcent sur l'évolution future du malade et les séquelles qu'il pourrait conserver. Le jeune homme était toujours à l'hôpital L'Enfant-Jésus. L'accident s'est produit à la sablière P.E.B., une carrière très fréquentée par les cascadeurs amateurs de la région.

QUÉBEC

Rivard n'a rien dit!

Le député de Limoilou et délégué régional Michel Rivard affirme avoir été mal cité dans Le Soleil du 5 juillet lorsque nous avons écrit que le ministre Guy Chevrette annoncerait la réalisation de la première phase des travaux de construction des bassins de rétention pour les usines d'épuration de la CUQ. «J'ai dit que moi je m'engage à pousser sur ce dossier comme député», nuance-t-il, ne voulant pas porter ombrage aux prérogatives du ministre des Affaires municipales. En entendant cette semaine de la part de M. Rivard «J'ai le pressentiment, je pense que M. Chevrette va l'annoncer», le journaliste avait compris que c'était chose faite! R.F.



LE SOLEIL PATRICE LAROCHE

ÎLE D'ORLÉANS

Une niche pour un graffiti historique

Lors des travaux préliminaires à la restauration de l'église de Saint-François de l'île d'Orléans, détruite par un incendie en 1988, on a découvert une inscription laissée sur un des murs du temple par un soldat anglais qui participait au siège de Québec, en 1759. Cette portion de mur a été prélevée puis restaurée par les soins de l'artisan André Bergeron (notre photo) du Centre de conservation du Québec. Au cours des prochaines semaines, on la réinstallera dans une niche spéciale qui a été livrée mercredi à l'église. En août, lorsque les travaux seront terminés, les visiteurs pourront constater qu'en 1759 comme en 1995, les hommes aimaient laisser leur marque là où ils passaient. Sur le mur de l'entrée latérale de l'église transformée en hôpital militaire pendant les combats qui faisaient rage autour de Québec, à l'été 1759, l'artilleur David Chapman avait gravé son nom, une date, «August the 26th 1759» et la mention «belonging to his majesty's ship Neptune», un des bateaux de la flotte britannique qui mouillait alors devant le Cap Tourmente.

Le grand solde
« 5 jours » de Birks

10 000 000 \$ de haute joaillerie et
de montres en solde à travers le pays! ...
incluant les créations de Roger Lucas.

40% à 60% de rabais

C'est votre dernière chance d'acquérir des bijoux Roger Lucas chez Birks... Nous nous apprêtons à vous présenter notre nouvelle collection de haute joaillerie et de montres. C'est pourquoi nous vous offrons la possibilité d'économiser de 40% à 60% sur des articles spécialement choisis dans tous les magasins Birks du pays. Bagues en or, colliers et boucles d'oreilles sertis de diamants et de pierres précieuses, une sélection exceptionnelle vous attend. Sans oublier aussi un vaste choix de montres et de bijoux mode Katrin Reichelt.

Ce solde se termine le 8 juillet.

BIRKS

PLACE STE-FOY, 653-4035

Deux derniers
jours

Nilus Leclerc obtient un sursis de la CCQ

QUÉBEC — La Commission de la construction du Québec (CCQ) a décidé de suspendre la procédure de fermeture du chantier de Nilus Leclerc Inc. à Cap Saint-Ignace.

En début de semaine, la CCQ avait transmis un avis à l'entreprise l'enjoignant de prouver qu'elle détenait une licence d'entrepreneur et qu'elle embauchait des travailleurs possédant des cartes de compétence. Nilus Leclerc Inc. avait 24 heures pour fournir les pièces exigées par la CCQ. Confronté à la menace de fermeture de son chantier l'entrepreneur a promis qu'il engagerait des travailleurs détenant leurs cartes de compétence. Une rencontre entre les représentants

de l'entreprise et de la CCQ est prévue pour lundi, à Québec. Même si la CCQ suspend le processus de fermeture du chantier, les infractions constatées depuis le printemps chez Nilus Leclerc ne sont pas effacées. Une porte-parole de la CCQ rappelle que des réclamations de 271 000\$ ont déjà été transmises à l'entreprise. C'est la première fois que la CCQ menace de suspendre les travaux sur un chantier. Ce nouveau pouvoir lui est conféré par la loi 46 adoptée en février. Nilus Leclerc Inc. une entreprise de l'Isletville construit à Cap Saint-Ignace une usine de fabrication de planchers de remorques routières et de conteneurs. Les travaux sont évalués à 12 millions\$.

S O L D E R I E

60% DE RABAIS

SUR TOUS NOS VÊTEMENTS FEMMES DE LA COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 95

50% sur les collections pour hommes
40% à 60% sur la fine lingerie
40% sur tous les cosmétiques
25% sur tous les parfums

PERRECAULT

Galerias de la Capitale / Perreault Monsieur

SEPT-ÎLES

Un mort et un blessé dans l'écrasement d'un avion-école

ROBERT SAVARD
collaboration spéciale

SEPT-ÎLES—L'écrasement d'un petit avion de type Cessna 172 a fait une victime et un blessé grave hier matin à l'aéroport de Sept-Îles.

L'accident est survenu vers 9 h 20, alors que le petit appareil, appartenant à la compagnie Comfortair, division école, s'appretait à quitter l'aéroport de Sept-Îles avec, à son bord, le professeur, Serge Gagné, 24 ans, et son élève, Marco Turbis, âgé de seulement 18 ans.

Les causes entourant l'écrasement demeurent encore nébuleuses; l'appareil s'est écrasé quelques secondes après le décollage. Malgré le fait que l'aéroport de Sept-Îles ne possède plus de service d'incendie, la réaction a tout de même été d'une promptitude exemplaire: la première ambulance

arrivait sur les lieux de l'accident à peine 10 minutes après l'accident, tandis que les pompiers suivaient deux minutes plus tard.

VAINS EFFORTS

Les efforts de l'équipe d'urgence ont été vains, puisque l'un des deux occupants de l'appareil, Marco Turbis, 18 ans, de Sept-Îles, a succombé à ses blessures, tandis que Serge Gagné, 24 ans, de Montréal, repose toujours dans un état critique, mais stable, au Centre hospitalier régional de Sept-Îles.

C'est Transports Canada qui mènera l'enquête dans le but de déterminer les causes exactes de l'accident. Les enquêteurs sont arrivés à Sept-Îles hier en fin d'après-midi. Entre temps, un périmètre de sécurité a été délimité autour des lieux de l'accident, à moins de 500 mètres de la piste d'atterrissage.



À peine quelques secondes après le décollage, le petit Cessna s'est abîmé dans une forêt située à quelques centaines de mètres de l'aéroport de Sept-Îles.

LES TERRASSES À LA PLACE D'YOUVILLE

Un premier pas dans l'assouplissement de règlements trop rigides

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC—L'avènement des terrasses à la place d'Youville sera probablement l'élément déclencheur pour de bonnes négociations entre la ville et les marchands de la rue Saint-Jean en vue d'un aménagement agréable et permanent de cette rue l'été prochain.

C'est du moins ce qu'espèrent des marchands de la rue Saint-Jean dans le Vieux-Québec, dont le propriétaire du restaurant Rétro, M. Léon Hubert.

L'Association des marchands ne demande pas mieux, elle qui a discuté d'avoir lors d'une assemblée qui a réuni une trentaine d'entre eux hier après-midi.

L'organisme a semblé voir une «ouverture» de la ville dans une lettre qu'elle lui a fait parvenir hier après-midi et dans les propos du conseiller du quartier André Marier et de la conseillère Francine Roberge.

La ville offre aux marchands de la rue Saint-Jean d'ouvrir des terrasses sur le trottoir à compter de 18h durant le Festival international d'été et les Médiévals.

«La ville veut-elle vraiment travailler avec les marchands?»

Pour sa part le conseiller Marier dit que la ville ne doit pas craindre de modifier ses règlements pour créer un esprit de convivialité. Aussi verrait-il d'un bon oeil que la réglementation permette l'installation de terrasses peu importe où dans la ville et qu'elle soit adaptée au nouveau climat qu'il faut instaurer.

Il donne comme exemple le bistro italien Le Portofino, rue Couillard, qui installe une table sur le trottoir...et reçoit des contraventions. La réglementation ne le permet pas, elle le devrait car ça ne nuit pas à la circulation. Dans d'autres cas comme à la terrasse du Serge Bruyère, il faut prévoir plus d'espace pour le piéton car la circulation y est intense. Il croit que jusqu'ici la réglementation est trop rigide.



L'établissement de café-terrassur sur la place d'Youville rend cette grande surface froide plus accueillante pour les Québécois comme pour les touristes.

Le propriétaire du Rétro dit qu'il n'en a pas personnellement contre l'installation des terrasses à la place d'Youville. C'est contre la manière dont la ville s'y est prise qu'il en a: tandis qu'il se bat depuis 15 ans pour obtenir le droit d'avoir une terrasse sur la rue Saint-Jean, la ville accorde toutes les facilités à trois restaurateurs pour s'installer sur une place publique.

La ville aurait pu nous offrir d'ouvrir des terrasses sur la rue Saint-Jean autrement que seulement le soir durant le Festival d'été. «Tant qu'à s'installer en bric-à-brac pour deux semaines, vaut mieux ne rien faire». L'Association a rejeté cette offre «improvisée».

M. Hubert a suggéré hier au conseiller Marier un aménagement de la rue Saint-Jean qui permettrait les terrasses et diminuerait la circulation automobile. Le conseiller a qualifié l'idée d'intéressante.

Mais si l'Association des marchands

souhaite de meilleures relations avec la ville, elle n'abandonne pas toutefois ses efforts pour faire fermer les terrasses nouvelles.

Elle écarte le recours à l'injonction, dit l'avocat Jean-François Barré, mais a enregistré son opposition à la Régie des alcools contre l'octroi des permis pour ces terrasses. Elle fera vérifier la légalité des procédures qui ont mené à l'ouverture des terrasses.

L'inauguration des terrasses s'est déroulée sous un soleil de plomb hier matin. Des jeunes qui fréquentent la place d'Youville ont même aidé à l'installation des tables, prouvant sans doute qu'ils veulent bien partager l'espace avec d'autres.

Si les restaurateurs qui administrent ces terrasses étaient satisfaits, sur l'heure du midi leurs tables étaient toutefois désertes. Les gens n'osent pas venir tout de suite à cause du tapage que l'événement a causé, croit la propriétaire du A.L. Van Houtte, Mme Jeanne Raymond.

Un coup de poing le jette dans le coma

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

QUÉBEC—Un homme de 42 ans repose depuis cinq jours dans un profond coma à l'hôpital de l'Enfant-Jésus après avoir encaissé un violent coup de poing à la tête.

Le présumé agresseur, Steve Blanchet, 26 ans, a été inculpé de voies de fait graves au palais de justice de Montmagny avant-hier. Il a été arrêté à son domicile mardi, deux jours après l'altercation.

La victime, Benoît Boissonneau, de Beaumont, pourrait conserver d'importantes séquelles de ses blessures, selon les médecins. L'homme s'était rendu dimanche soir à la marina de Saint-Michel-de-Bellechasse, un endroit très fréquenté par les citoyens de la région. Pour une raison que l'on ignore, une discussion avec trois autres personnes a rapidement dégénéré. Elle s'est terminée par un solide coup de poing qui l'a projeté au sol.

Quelques minutes plus tard, il était transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où les spécialistes ont diagnostiqué une fracture du crâne. Il a par la suite été transféré à l'Enfant-Jésus. Il n'a pas repris conscience depuis.

Steve Blanchet, le seul à avoir porté des coups selon la Sûreté du Québec, devra revenir devant le tribunal sous peu.



vous offre
ses forfaits
"Aux petits
Oignons!"
à conserver!



Pour réservation
ou pour recevoir notre dépliant-forfait,
communiquiez sans frais au
1-800-463-3003
300, 118e Rue, St-Georges, QC G5Y 3E3

LA VENTE DE FERMETURE SE POURSUIT 25% À 70% LIQUIDATION MASSIVE MERCREDI, JEUDI, VENDREDI DE 10 H. À 21 H. FAITES VITE, IL RESTE ENCORE UN BEAU CHOIX DE MEUBLES SÉLECTIONNÉS, Salon de cuir, lit en fer forgé, salle à manger, etc... NOUVEL ET DERNIER ARRIVAGE DE NOS ENTREPÔTS ET DES FABRICANTS

MEUBLES HAUT DE GAMME
TOUT DOIT ÊTRE VENDU D'ICI QUELQUES JOURS
maison corbeil
2500, Jean-Perrin, centre Métrobéc, Québec
boulevard de la capitale, sortie Saint-Jacques
8 4 7 • 2 7 2 4
OUVERT LE DIMANCHE DE 12 H. À 17 H.

LE SOLEIL
Capital comme quotidien
ABONNEMENT 686-3344
À VENDRE
Loué à 100%
Immeuble de 8250 pi ca. Construit en 1994, locataires A-1, incluant clinique médicale et pharmacie. Baux de 5 à 10 ans, revenu brut de 120 000 \$.
Contacter le 828-5677

On ménage nos Trans Sport
TRANS SPORT 7 passagers avec climatiseur 375\$
TOUT COMPRIS avec Prêt-rachat Royal
giguère
375, boul. Hamel, Québec 529-6551

FALSIFICATION DES LISTES DE PRÉSENCE À LOTBINIÈRE

La directrice n'y voyait qu'un problème technique

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC—C'est contre son gré et après s'être fait littéralement tordre le bras que la directrice du Centre d'éducation des adultes (CEA) de Lotbinière, Nicole Nadeau, aurait accepté, en 1992, de maintenir la « journée de financement » dans son établissement et d'introduire la date en blanc sur les Déclarations de fréquentation scolaire (DFS).

« J'ai concédé. Cela avait l'air très important pour le « gros centre ». On m'avait demandé d'apprendre la tolérance », a expliqué, hier, la directrice de Lotbinière qui poursuivait son témoignage devant le commissaire Keable chargé d'enquêter sur la falsification des listes de présence des élèves au Centre des Chutes.

M^{me} Nadeau a reconnu que cette pratique, qu'elle jugeait inutile surtout après l'introduction de la « semaine de contrôle » par le ministère de l'Éducation (MEQ), avait forcé son centre à « falsifier » lui aussi les listes de présence des professeurs pour les rendre conformes aux DFS, mais sa conscience ne l'a pas troublée, a-t-elle expliqué, parce que la date, c'était un problème « purement technique » à ses yeux.

« La DFS, pour moi, ce n'est pas une attestation de présence. C'est une déclaration de fréquentation scolaire. Et la vraie question, c'est : « Est-ce que l'élève fréquente l'établissement et reçoit le service ? » C'est cela, à mon sens, dans l'esprit du ministère. Pas une date donnée », a précisé Nicole Nadeau qui a déclaré au SOLEIL que « jamais, au grand jamais » l'idée de

fraude ne l'avait effleurée.

La directrice affirme que c'est avec la dernière énergie qu'elle se serait opposée à la « journée de financement » si elle avait pensé en termes de fraude. « Je serais allée jusqu'au conseil des commissaires et jusqu'au président », a déclaré l'administratrice scolaire qui avoue, cependant, qu'à la lumière des événements, il y a des choses qu'elle ne ferait jamais plus de la même façon.

Contrairement au Centre des Chutes, il n'y avait cependant pas de consigne d'utiliser le plomb au Centre de Lotbinière. Ni de séances d'« effaçage ». Selon Mme Nadeau, le conseiller pédagogique chargé d'harmoniser les listes raturait simplement les absences. Ou, comme le lui a fait observer le procureur du ministère de l'Éducation, Me Claude Gagnon, les corrigeait au « liquide blanc ».

La directrice du Centre de Lotbinière a témoigné que l'« atmosphère était très souvent pesante » aux réunions du Service de l'éducation des adultes (SEA) dirigé par Guy Tassé. « Il y avait un problème de relations interpersonnelles entre les cadres », a-t-elle signalé, ajoutant que c'est dans ce contex-

te-là qu'on lui avait demandé d'être plus conciliante avec la directrice du Centre des Chutes, Lucy la Rochelle, qui avait le don de l'impatient.

Nicole Nadeau se souvient, en particulier, d'une « séance de perfectionnement » de deux jours organisée en 1992 par Guy Tassé où les cadres ont été appelés à jouer, chacun, le rôle d'un membre de la « famille Tremblay ». « M. Tassé voulait développer la solidarité et l'esprit d'équipe entre les cadres, explique-t-elle. Il nous plaçait dans des situations conflictuelles que les membres de la famille Tremblay pouvaient vivre et nous invitait ensuite à discuter des valeurs qu'on avait retenues. »

C'est à l'issue de cette séance, au cours d'une rencontre personnelle avec le directeur du SEA que, dit-elle, elle a pris « l'engagement formel d'être plus tolérante avec M^{me} la Rochelle ». Nicole Nadeau indique que la « famille Tremblay » a été suivie de plusieurs autres séances de réflexion sur la communication.

Tout cela n'empêche pas Mme Nadeau de ressentir une certaine frustration. « Lotbinière, c'est le petit centre. Les Chutes, c'est le gros centre. Un gros centre a plus de poids qu'un petit, regrette-t-elle, et celui des Chutes avait plus d'écoute. J'ai l'impression d'une certaine inéquité. »

L'affaire de la falsification des listes de présence et du trop-perçu n'inquiète guère la directrice de Lotbinière. Pour elle, cette histoire concerne « l'autre centre ». « Face à moi-même, dans mon miroir, je me sens confortable avec mon image », assure-t-elle.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Laissée à l'abandon depuis des années, sauf pour une restauration très partielle de sa devanture, la maison Krieghoff est pratiquement en ruines comme le laisse voir cette photo de l'arrière de cette résidence d'été du peintre bien connu.

La maison Krieghoff pourrait être restaurée dès le printemps prochain

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC—La ville de Québec et le ministère de la Culture du Québec croient être en mesure de procéder à la restauration de la maison Krieghoff, sur la Grande Allée, le printemps prochain.

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL, hier, un responsable du dossier à la ville, M. Jacques Madore, un architecte du service de l'urbanisme.

De son côté, le propriétaire de la maison d'été du peintre Krieghoff, M. Jean-Pierre Ruel, dit qu'il est sans nouvelle depuis une rencontre avec des représentants de la ville et du ministère en janvier. « On est en juillet et je n'ai aucune nouvelle ».

Une visite récente a permis de constater que la maison ne cesse de se détériorer. Même si la ville a fait certains travaux l'automne dernier pour stopper la dégradation. On a fait une certaine réparation du toit qui était troué, pratiqué une certaine ventilation, stabilisé les fondations... pour qu'elle passe l'hiver.

Un gros orme d'Amérique la serre toujours du côté ouest, le mur est, quant à lui, est très fatigué tandis qu'à

l'arrière la pourriture s'est emparée depuis longtemps du mur et des fenêtres.

M. Ruel a déjà proposé aux autorités de démolir la maison et en rebâtir une identique comme il s'est fait dans le cas du Manoir Montmorency après l'incendie qui l'avait dévasté.

Il a obtenu une fin de non recevoir parce qu'on est convaincu que la maison peut encore être restaurée.

On cherche donc un acquéreur qui procéderait à sa restauration, avec l'aide du gouvernement, dit M. Madore. Parce que M. Ruel avertit qu'il ne mettra pas un sou là-dedans, il en a déjà trop perdu. « Si quelqu'un la veut, je lui vendrai, puis pas cher. »

La maison Krieghoff, classée historique, est vide depuis au moins 20 ans. Le directeur du service d'urbanisme de Québec, M. Serge Filion, reconnaît que c'est « un patrimoine menacé » car s'il s'écoule encore trop de temps avant d'agir elle sera irrécupérable.

Mais M. Madore semble confiant que le ministère de la Culture aura trouvé son acquéreur à l'automne et que la restauration pourra commencer au printemps.

TOUT CE QUE
VOUS AVEZ
TOUJOURS VOULU
AU PRIX QUE
VOUS N'AVEZ
JAMAIS OSÉ
ESPÉRER
PAYER!

DU 5 AU 9 JUILLET
LES SOLDES SURPRISES

SUR
LA PLACE

C'est sensass!

PLACE
SIE
FOYT

à la Ville à la mode

LE SOLEIL

Capital
comme
quotidien

ABONNEMENT
686-3344

EN VOITURE!

25 couples peuvent mériter une excursion d'une journée, classe confort à bord du Tortillard du Saint-Laurent incluant un dîner au Manoir Charlevoix

Redécouvrez la magie de Charlevoix entre Québec et La Malbaie-Pointe-au-Pic à bord du Tortillard du Saint-Laurent, un authentique train des années 1950 entièrement climatisé.

Écoutez l'une des capsules diffusées à CITF 107,5 tous les jours, complétez le coupon de participation en répondant correctement à l'une des quatre questions et courez la chance de venir faire une magnifique excursion sur le Tortillard du Saint-Laurent, le lundi 7 août 1995. Tirage le vendredi 21 juillet 1995.



Valeur totale des prix : 5,500\$
Tous les règlements sont disponibles à CITF 107,5 au quotidien Le Soleil et à la billetterie du Tortillard du Saint-Laurent à la Gare du Palais.

Répondez correctement à l'une des quatre questions suivantes :

- 1 En quelle année a été inauguré le premier train de passager sur ce tronçon ?
- 2 Comment surnomme-t-on les résidents de Petite-Rivière-Saint-François ?
- 3 Identifiez l'une des aires de la Réserve mondiale de la Biosphère de Charlevoix ?
- 4 Dans quelle municipalité a été construit le premier hôtel de Charlevoix ?

Nom : _____
Adresse : _____

Tél. : _____

Postez ou déposez dans le bûche réservé à cette fin à CITF 107,5, ou déposez à la billetterie du Tortillard du Saint-Laurent à la Gare du Palais. Concours Le Tortillard, 580, Grande-Alée Est, Québec (Qué.) G1R 2K2 avant le 20 juillet, minuit.



LE SOLEIL



Une collaboration:

LE SOLEIL



L'HOTELLERIE
DU SAINT-LAURENT
ET LE MANOIR CHARLEVOIX

REEMPLACEMENT
DU LUCY-MAUDLes
Madelinots
dégus de la
nouvelle
volte-face
de QuébecEMMANUELLE BÉGUINEAU
collaboration spéciale

CAP-AUX-MEULES — Tous les intervenants économiques et politiques des Îles-de-la-Madeleine sont grandement déçus par la décision du gouvernement québécois de ne plus livrer le Camille-Marcoux. Tous, sauf le PDG de la Coopérative de Transport maritime des îles (CTMA), M. Roméo Cyr.

M. Cyr est loin de déplorer la décision des ministres de l'Industrie et des Transports, MM. Paillé et Léonard, de ne pas fournir aux îles le Camille-Marcoux pour remplacer le Lucy-Maud bien que, admet-il, cette solution qui fut présentée aux Madelinots en janvier dernier lui a fait perdre six mois de travail. Il avoue même que ça le soulage un peu.

« Ce n'était pas facile de rénover le Camille-Marcoux afin de satisfaire les exigences des Madelinots. Il y aurait eu beaucoup de travail à faire dessus », explique-t-il. Philisophe, M. Cyr considère d'ailleurs que les Madelinots pourront désormais travailler seuls pour rechercher un bateau sur le marché international, notamment en Europe du nord. « Le Québec est une petite place et il fallait travailler ensemble. Les Madelinots auraient été à la merci des autres », poursuit-il, faisant ainsi référence à la volonté du gouvernement québécois de trouver des contrats pour la MIL Davie.

Le PQ des
îles fustige
Paillé pour
son
ignorance

Les élus et l'ensemble des intervenants économiques des îles qui pensaient le dossier du remplacement du Lucy Maud définitivement réglé se disent par contre surpris et déçus de la volte-face du gouvernement québécois. La MRC des îles s'inquiète de la désuétude du Lucy Maud qui a plus de 30 ans de service. Elle demande donc au gouvernement fédéral d'aider à trouver une solution pour la saison de navigation 1996.

Le député libéral des îles, M. Georges Farrah, a également attaqué le gouvernement qu'il accuse de renier ses engagements pour la deuxième fois consécutive, la première fois étant durant la campagne électorale lorsque M. Parizeau avait promis un traversier neuf aux habitants des îles.

Même l'Association du Parti québécois des îles fustige le ministre Paillé pour son « ignorance imparadonnable » et son « amateurisme » dans le dossier du remplacement du Lucy Maud. « Si c'est le prix à payer pour être dans l'opposition il est beaucoup trop élevé pour une population déjà largement éprouvée par une économie chancelante », conclut-elle avant de demander l'intervention du premier ministre québécois.

COUR D'APPEL

Indemnisé malgré une
fausse déclarationRICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC - La cour d'appel casse un jugement de la cour supérieure et condamne un assureur à indemniser un citoyen de l'île d'Orléans à la suite de la mort de sa femme.

En 1990, le juge de la cour supérieure avait conclu que l'homme avait fait une déclaration frauduleuse lorsqu'il avait souscrit la police. Il avait donc été débouté de sa poursuite de 40 000 \$.

Or, la cour d'appel corrige maintenant le tir et lui accorde le montant en précisant qu'il ne suffit pas de démontrer l'existence de fausses déclarations mais qu'il faut de plus prouver qu'il y a eu fraude. Dans cette affaire, la proposition d'assurance contient trois fausses déclarations dont les éléments, s'ils avaient été révélés, auraient probablement incité l'assureur, la Mutuelle vie des fonctionnaires du Québec, à refuser le risque.

Mais le tribunal de deuxième instance en fait porter toute la responsabilité sur l'agent de l'assureur, dont il qualifie la malhonnêteté d'évidente. Bien que lié par contrat exclusif avec la Mutuelle, l'agent émet une police d'une autre compagnie qu'il signe du nom d'un autre courtier. Conscient que la divulgation de la vérité sur l'état de santé de la femme risque de compromettre ses gains de commission, il fait

en outre passer pour secondaires et sans conséquence des renseignements essentiels à l'évaluation du risque.

De son côté, l'assuré informe honnêtement et clairement l'agent sur chacune de ces questions. La cour d'appel conclut donc qu'on ne peut lui imputer aucune préméditation pour les fausses déclarations, d'autant plus qu'à l'origine, il ne voulait conclure un contrat d'assurance que sur sa propre vie et que c'est sous la pression de l'agent qu'il a aussi pris une police sur celle de sa femme.

En aucun temps, l'homme n'a menti, d'où l'absence d'intention de tromper. En dépit des fausses déclarations qu'il a signées, l'assuré n'avait donc aucune intention de frauder. Compte tenu des représentations de l'agent, il était convaincu que ses réponses n'avaient aucune importance.

Dans cette affaire, le juge Jacques Delisle était en désaccord avec ses collègues, les juges Louise Mailhot et Jean-Louis Baudouin. Le juge Delisle, en effet, aurait rejeté l'appel de l'assuré.

QUÉBEC

Agresser à l'ombre

L'individu de Saint-Étienne arrêté en février après avoir agressé sexuellement son ancienne amie a été condamné à 30 mois de pénitencier et à une période de probation de trois ans. Âgé de 45 ans, Jacques Fournier avait attendu sa victime dans le commerce de celle-ci après s'y être introduit par effraction.

Vingt mois

Marcel Sonier, l'homme qui s'était emparé de l'arme d'une agente de police de Québec au cours d'une bagarre, en mai, a écopé une peine de 20 mois de prison et d'une période de probation de trois ans. Un citoyen avait dû prêter main forte aux policiers pour maîtriser l'individu natif du Nouveau-Brunswick contre lequel pèsent des accusations dans trois autres provinces.

Dernière
journée
avant la
fermeture

Afin de faciliter les
travaux de rénovation,
la Boutique sera
fermée du 8 au 23 juillet.

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy (près de l'Hôpital Laval) 656-1902

Liquidation

Tout est réduit
de

50 à 70%

CHOIX de:

Jupes - pantalons	Valeur: 220\$	pour: 49\$
Chemisiers - chandails	Valeur: 240\$	pour: 69\$
Tailleurs	Valeur: 650\$	pour: 199\$

Toute vente finale
Toutes taxes inclusesN.B. Certains t-shirts et bermudas sont
exclus de cette promotion.

Avant de lire cette page,
déposez là tous vos préjugés
sur la location automobile.



12 395 \$*

(transport 400\$ en sus)



Saturn SL 199 \$/mois sur 36 mois.

Il suffit de franchir la porte d'un concessionnaire Saturn pour se rendre compte que la location d'une automobile peut être une chose fort simple.

Prenons l'exemple d'une Saturn SL 1995 avec deux sacs gonflables, panneaux de polymère résistant aux chocs et à la corrosion, banquette arrière divisée rabattable et essuie-glace à balayage intermittent. La louer coûte 199 \$ par mois. Ces mensualités, basées sur un *PDSF de 12 395 \$, calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (400 \$), la préparation du véhicule et les frais d'acquisition (350 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Un versement initial de 1 596 \$, un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ et le paiement des taxes vous seront demandés. Pendant la durée du bail, votre kilométrage alloué est de 72 000 km. Chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera qu'un petit 5 c.

En résumé, le coût net capitalisé est de 11 549 \$. À l'expiration du bail — si vous souhaitez garder la voiture — sachez que son prix d'achat sera de 7 677 \$. C'est garanti. Autres options et versements initiaux disponibles sur demande. Simple, non ?

 SATURN^{MC}

Pour faire tout autrement.

SATURN ISUZU DU SAGUENAY
Chicoutimi
549-3320SATURN SAAB ISUZU RIVE-SUD
Lévis
835-1888STE-FOY SATURN SAAB ISUZU
Ste-Foy
653-1312OUVERTURE
CE SOIR
VENDREDI 7 JUILLETLES
BERGESSPÉCIAL
D'OUVERTUREFONDUES
À
VOLONTÉ(Suisse, chinoise,
bourguignonne et mixte)1654, chemin St-Louis, Sillery
Réservations:
527-3695

LE QUÉBEC LE CANADA

Tiiiiiiiiiiiiimber...



Une tronçonneuse rugit au-dessus de la tête de John Lockhart, d'Ottawa, un jongleur qui participait, hier, au Rendez-vous annuel des amuseurs publics de Kingston. Surnommé le « cowboy jongleur », Lockhart s'amuse avec des scies mécaniques comme d'autres le font avec des balles ou avec des quilles. Il a, paraît-il, « bûché » longtemps pour parvenir à la maîtrise de son art.

ENTENTE PQ-BLOC-ADQ

Le camp fédéraliste passe à l'offensive

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Le camp fédéraliste a lancé hier une deuxième offensive contre l'entente intervenue entre Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont en envoyant un dépliant critique de cet accord dans tous les coins du Québec.

« Ils font un mariage à trois, mais ils préparent votre divorce », peut-on lire d'emblée dans ce dépliant de quatre pages produit par le Comité des Québécoises et des Québécois pour le Non (CQQN).

Ce petit document aux couleurs vives contient notamment une série de cinq questions et de réponses qui mettent l'accent sur les négociations qui auraient lieu entre un Québec souverain et le reste du Canada au lendemain d'une victoire du Oui au référendum.

Qualifiant l'entente Parizeau-Bouchard-Dumont d'une « nouvelle astuce pour maquiller l'option séparatiste », le CQQN soutient que la seule garantie que peuvent réellement offrir les souverainistes durant le débat référendaire est « la séparation ».

Car « si les négociations marchent, on se sépare. Si elles ne marchent pas, on se sépare aussi! (...) L'entente vise la séparation pure et simple du Québec », peut-on lire.

Ce dépliant, qui a commencé à être distribué hier, constitue la deuxième attaque en deux semaines du camp du Non contre le projet d'union politique et économique que propose de négocier le camp souverainiste avec le reste du Canada dans un délai d'un an si le Oui l'emporte lors du référendum.

La semaine dernière, le CQQN a en effet acheté de l'espace publicitaire dans plusieurs quotidiens du Québec afin de dénoncer la stratégie référendaire du gouvernement Parizeau.

Dans cette annonce, le CQQN affirme que la question à laquelle les Québécois devront répondre en bout de piste sera toujours la même, nonobstant les « virages », le « pacte à trois » et les études du ministre Richard Le

Hir: « Voulez-vous que le Québec se sépare du Canada? ».

Et la réponse, toujours selon le CQQN, sera aussi la même: « Non à la séparation ».

Directeur des communications du CQQN, Richard Vigneault a indiqué au SOLEIL, hier, que cette deuxième charge était lancée maintenant, malgré les vacances d'été, dans le but d'expliquer en quoi consiste l'entente conclue par les chefs du Parti québécois, du Bloc québécois et de l'Action démocratique du Québec au début du mois de juin.

« La coalition souverainiste n'a jamais fait la promotion de son entente. Elle n'a jamais dit ce qu'elle contenait et elle présente cela comme le bonheur, le paradis sur terre, une sorte de formalité, ce qui n'est pas le cas. Nous commençons notre campagne maintenant et, évidemment, cela va aller en crescendo », a-t-il indiqué.

« Toute l'entente, sauf en ce qui a trait à la souveraineté, dépend de nos partenaires canadiens et non pas de la volonté totalement joviale de M. Parizeau. C'est ce que nous voulons dire aux Québécois », a encore dit M. Vigneault.

Ce dernier n'a pu dire hier combien coûtera cette nouvelle offensive, affirmant que certains frais comme la distribution n'ont pas encore été comptabilisés.

« Ce sera dans l'ordre de quelques milliers de dollars. Les coûts seront absorbés par les membres de la coalition, qui regroupe les principaux partis fédéralistes, les associations des gens d'affaires du Canada, le groupe Génération 17-35. »

Le CQQN compte rééditer le dépliant « dans quelques semaines » afin d'y ajouter d'autres informations dont un numéro de téléphone 1-800, a précisé M. Vigneault.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires du camp du Oui au sujet de cette campagne.

GOUFFRE FINANCIER AU SPGQ

Des syndiqués de la SIQ s'opposaient au nouveau siège social

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — En février 1993, des membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) qui travaillent pour la Société immobilière du Québec (SIQ) se sont dissociés de la décision de leur syndicat d'acheter et de rénover une bâtisse qui est devenue leur siège social.

Dans une lettre datée du 8 février, ces professionnels, dont le mandat consiste justement à connaître le parc immobilier, écrivaient que « les chiffres plus ou moins justifiés » et le « manque de transparence et d'analyse de l'ensemble des coûts » les amenaient à ne plus être associés au projet de leur syndicat.

On sait que le SPGQ a commandé

une vérification externe à Samson, Belair, Deloitte & Touche, qui établit que cette décision a provoqué un bain d'encre rouge et a été marquée par des irrégularités administratives.

Le réaménagement de l'ancien édifice du 7, rue Vallières, à Québec, s'est traduit par des dépassements de 923 000 \$, portant le coût total à 2,7 millions \$.

Un mois avant de faire connaître leur opposition les professionnels de la SIQ dénonçaient dans une lettre adressée au trésorier du SPGQ, Léo Pelletier, le peu d'empressement à utiliser l'expertise qui lui était offerte.

Dans cette lettre, obtenue par LE SOLEIL, les opposants disent que les nouveaux bureaux vont occuper une superficie qui est « près du double des normes gouvernementales » et que l'énoncé du projet « montre une tendance à contre-courant des efforts gouvernementaux ».

De plus les professionnels de la SIQ estiment que le loyer net sera de 12 \$ le pied carré, ce qui s'apparente aux immeubles de classe A de la haute-ville et est donc trop élevé pour le secteur.

BERNARD LANDRY AU MEXIQUE

Choc psychologique en vue

La mission est cruciale pour l'avenir des relations entre les deux États

BRIGITTE MORISSETTE
Collaboration spéciale

■ MEXICO — Le ministre des Affaires internationales du Québec connaît mieux que quiconque le Mexique, qu'il retrouvera ce week-end, officiellement pour une visite éclair d'un jour (lundi) et une rencontre probable avec quatre ministres du gouvernement Zedillo. Bernard Landry a enseigné à l'université de Chapingo, capitale de Guerrero, l'un des États les plus turbulents du pays ! Ce vibrant apôtre du libre-échange et de l'axe nord-sud doit pourtant se préparer à un choc psychologique proportionnel à l'ampleur du tête-à-queue que vient d'effectuer la patrie de Zapata.

Tout en se faisant accompagner d'une quinzaine d'homme d'affaires, le ministre effectue une mission hautement diplomatique. Et cruciale pour l'avenir des relations Québec-Mexique au cours des six prochaines années. Une visite également placée sous haute surveillance. Car les enjeux sont de taille: entre autres, l'ALÉNA, qui va bientôt s'ouvrir à un quatrième partenaire, le Chili; les négociations à quatre doivent commencer le mois prochain au Mexique. Et pourquoi pas l'OEA, cette organisation des États américains longtemps boudée par le Canada, qui y joue maintenant un rôle de premier plan. Le Canada et le Mexique sont sur la même longueur d'onde pour ce qui concerne la fin du blocus contre Cuba. Décrètera-t-on un nouveau blocus contre un Québec indépendant? Peu probable!

Sur une piste néanmoins très glissante, le vice-premier ministre a choisi de jouer prudemment. Quitte à parler d'abord affaires, comme en témoigne la présence à ses côtés de banquiers et d'industriels particulièrement intéressés par l'énergie, les communications et les mines. Ce qui pourrait se traduire par la signature de deux ou trois contrats encore en attente. Des sociétés comme Bombardier, SNC Lavallin, Hydro-Québec, Gaz Métro et la filiale québécoise de Gaz de France, Consolidated National Gaz, la Caisse de dépôt et placement, les Caisses populaires Desjardins, Soquip, Québec Téléphone, SR Telecom seront représentées dans la petite troupe de Bernard Landry.

La rencontre la plus importante pour le vice-premier ministre du Québec est un déjeuner auquel l'a convié le ministre des Affaires étrangères, José Angel Gurría. Ce dernier a été durant près de onze ans le principal négociateur de la dette du Mexique. Il l'est demeuré. Le ministre Gurría parle un français admirable; ce n'est pas pour autant un artisan de la cause québécoise.

RENOUER UN CONTRAT INTERROMPU

La nouvelle déléguée générale du Québec en poste à Mexico depuis le début de l'année, Michelle Bussièrès, s'est déplacée souvent en province pour rencontrer les gouverneurs des États et animer le courant commercial Québec-Mexique. Elle s'est aussi employée à sonner le rappel des anciens sympathisants du Québec dans des secteurs plus culturels sacrifiés au cours des cinq dernières années sur l'autel du profit. La célébration de la Saint-Jean à sa résidence de Sierra Fria a attiré, le 23 juin, près de 500 personnes.

Pas de triangle infernal Ottawa-Québec-Mexico! Les fonctionnaires qui se sont succédé à la tête de la délégation ont toujours su éviter toute passe d'armes ouverte avec

l'ambassade du Canada. Les ambassadeurs à leur tour n'ont pas fait d'obstruction trop apparente au rapprochement Québec-Mexique. Il fallait surtout ne pas effrayer les Mexicains, qui venaient tout juste de se découvrir plusieurs affinités avec le Canada, particulièrement en politique étrangère. Le président de l'époque, José Lopez Portillo, était préoccupé de ne pas réveiller au Mexique des velléités autonomistes, à l'exemple du Québec. Depuis, les rapports Québec-Mexique sont demeurés teintés d'une certaine incompréhension face aux indépendantistes du Québec. Les conseillers de l'ambassade, avec en tête Robert Noble, un expert du Mexique parfaitement trilingue, lequel joue temporairement le rôle d'ambassadeur, ont collaboré à la préparation de la mission; Noble accompagnera le ministre Landry chez ses vis-à-vis mexicains. Le ministre québécois aura toutefois les coutées franches pour ses visites moins protocolaires, comme sa rencontre avec Adrian Lajous Vargas, le pdg de Pemex.

L'ambassade du Canada à Mexico attend son nouvel ambassadeur, ex-sous-ministre adjoint aux Affaires étrangères pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Marc Perron, qui succède à David Winfield, l'un des artisans de l'ALÉNA, sera entouré d'une équipe de conseillers passablement renouvelée et largement francophone. Rien toutefois n'assure que les relations du Québec avec les autorités mexicaines connaîtront un second début!

Curieusement, c'est l'ALÉNA et son corollaire — la globalisation — qui rendent aujourd'hui les rapports Québec-Mexique plus complexes. Depuis la guerre avec les États-Unis, qui ont annexé la moitié de leur territoire, puis leur propre annexion du Chiapas, au siècle dernier, les Mexicains sont éduqués dans la hantise de la division et le culte de l'unité nationale. Avec l'arrivée du président Zedillo et les problèmes de pauvreté et d'ingouvernabilité qui confrontent son gouvernement, le thème de la décentralisation et d'un authentique fédéralisme est devenu à la mode.

Le ministre Landry adopte une stratégie des petits pas qui a l'avantage de ne pas effrayer le nouveau cabinet Zedillo — ni le gouvernement Chrétien — tout en rappelant qu'une présence québécoise peut être un atout dans un ménage à trois (l'ALÉNA) déjà passablement détonnant. L'ancien président mexicain, recevant le ministre John Ciaccia, en mars 1993, avait lui-même fait allusion à la latinité nordique du Québec et à son rôle de pont avec le monde anglo-saxon! Malheureusement, les temps ne sont plus au sentimentalisme ni au retour d'ascenseur, mais à la *politica real*. Et les Mexicains sont à la poursuite de Carlos Salinas qu'ils veulent traduire en justice pour détournement de fonds et même pour responsabilité morale dans quelques assassinats!

Rien de précis sur l'entrée de Salinas au Canada

OTTAWA (PC) — Les autorités du Mexique, des États-Unis et du Canada ont déclaré hier ne savoir rien de précis sur l'entrée de l'ancien président mexicain Carlos Salinas de Gortari au Canada comme visiteur.

L'ex-président a quitté Mexico pour Boston en mars, mais il est venu au Canada à la mi-juin en demandant de rester pour quelques mois, a déclaré un porte-parole du ministère de l'Immigration, Roger White. Il a reçu un permis touristique de six mois. Les Mexicains n'ont pas besoin de visa pour entrer au Canada.

Selon M. White, Carlos Salinas s'est simplement présenté à la frontière, a demandé s'il pouvait demeurer au Canada quelques mois en touriste et a reçu un permis conventionnel.

« Rien n'indique d'aucune façon qu'il n'est pas admissible », a ajouté M. White.

Deuxième
attaque du
camp du
Non en deux
semaines



Bernard Landry

CONSULTATION CPQ - RÉSEAU SCOLAIRE

Les attentes du patronat à l'égard du réseau scolaire, quant au nombre requis et à la qualité des diplômés, et ce, à tous les niveaux

QUESTIONS

1.) Vos attentes sont-elles satisfaites quant au nombre requis de diplômés?

	1995		1991		1988	
	oui	non	oui	non	oui	non
a) de niveau universitaire?	88 %	12 %	82 %	18 %	85 %	15 %
b) de niveau collégial?	81 %	19 %	73 %	27 %	74 %	26 %
c) de niveau secondaire?	69 %	31 %	76 %	24 %	85 %	15 %

2.) Vos attentes sont-elles satisfaites quant à la qualité requise des diplômés?

	1995		1991		1988	
	oui	non	oui	non	oui	non
a) de niveau universitaire?	77 %	23 %	50 %	50 %	58 %	42 %
b) de niveau collégial?	44 %	56 %	41 %	59 %	44 %	56 %
c) de niveau secondaire?	28 %	72 %	27 %	73 %	26 %	74 %

Source: CPQ INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

Les patrons satisfaits des diplômés universitaires

La formation secondaire les déçoit par contre beaucoup

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Les grands employeurs membres du Conseil du patronat sont satisfaits du nombre et de la qualité des diplômés universitaires, un peu moins du collégial et beaucoup moins du secondaire.

C'est ce qui ressort d'une consultation effectuée par le CPQ auprès de ses membres corporatifs; 68 grands employeurs ont répondu au questionnaire.

L'enquête servira à étayer le mémoire que le CPQ présentera cet automne à l'occasion des États généraux sur l'éducation, indiquait en entrevue le président du CPQ, M. Ghislain Dufour.

UNIVERSITÉ: QUALITÉ EN HAUSSE

La consultation révèle que pour les diplômés du secteur universitaire, 88 % des dirigeants d'entreprise sont satisfaits du nombre et 77 % de la qualité de leur formation.

M. Dufour attribue ce niveau élevé de satisfaction au fait qu'« il y a beaucoup de liens universités-entreprises », davantage maintenant qu'avant.

Les statistiques des sondages précédents, avec la même question, lui donnent raison. En 1991 et 1988, le niveau de satisfaction face au nombre de diplômés universitaires était équivalent, soit 82 et 85 %, mais le niveau de satisfaction pour la qualité était beaucoup moindre, soit 50 et 58 %.

Entre ces années 1988, 1991 et aujourd'hui, souligne M. Dufour, le Forum universités-entreprises a été créé.

De plus, le curriculum pédagogique est bâti davantage en fonction de ce qu'est véritablement le marché du travail.

CÉGEP: COMMUNIQUER EST UNE EXIGENCE

Pour les diplômés du secteur collégial, la note baisse: 81 % sont satisfaits de la quantité et 44 % de la qualité.

Lors des sondages de 1988 et 1991, la note était similaire pour la satisfaction face au nombre et à la qualité des diplômés.

M. Dufour rappelle que lors d'une autre enquête, les employeurs avaient formulé des reproches au sujet de la formation générale des jeunes aux niveaux collégial et secondaire (langue parlée, écrite, langue seconde). Ils se plaignaient surtout de la qualité de la langue parlée, au point où ce critère était devenu le premier pour juger un candidat, devant même l'expérience.

Un employeur veut aujourd'hui « un bon chef d'équipe, un bon contremaître, capable de communiquer », explique M. Dufour.

SECONDAIRE: INSATISFACTION LOURDE DE SENS

C'est au niveau secondaire que le bât blesse. Le taux de satisfaction pour ce qui est du nombre de diplômés du secondaire est passé de 85 % en 1988, à 76 % en 1991, puis 69 % en 1995.

Le taux de satisfaction pour ce qui est de la qualité des diplômés est beaucoup plus décevant: entre 26 et 28 %, de 1988 à aujourd'hui.

Cette insatisfaction des employeurs face au niveau secondaire est d'autant plus lourde de sens que « c'est là que l'entreprise embauche beaucoup », précise M. Dufour.

« L'entreprise veut tel type de mécanicien, un soudeur, un manuel spécialisé, un bon technicien et n'en trouve pas », relate M. Dufour.

Et quand elle réussit à en recruter un, elle est déçue de sa formation, qui ne répond pas aux besoins du marché du travail.

La grande entreprise peut s'en tirer, dit-il, parce qu'elle peut former le jeune à nouveau, mais « la moyenne entreprise, si elle embauche un imprimeur le matin, elle veut qu'il imprime l'après-midi ».

M. Dufour plaide de façon générale pour une restructuration de la formation professionnelle et une amélioration de l'apprentissage par diverses formules, comme l'alternance travail-études, les stages et des liens plus soutenus entre l'école et le marché du travail.

La formation ne répond pas aux besoins du marché du travail

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La CSN veut presser les négociations

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — La CSN-Construction déplore que la FTQ et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction ne profitent pas de l'été, donc de l'activité sur les chantiers, pour négocier les conventions collectives des 100 000 travailleurs de l'industrie.

« Dans la construction, si on n'a pas le rapport de force donné par le printemps et l'été, les syndicats n'ont rien. Ça va être quand le règlement? À l'automne, à l'hiver ou à l'été 1996 », a soutenu hier le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux.

La FTQ-Construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction ont accepté d'utiliser l'approche de la négociation raisonnée pour élaborer des conventions collectives avec l'Association de la construction du Québec. Cette négociation touche les secteurs industriel, institutionnel et commercial et concerne 67 000 salariés.

Par ailleurs, dans le secteur résidentiel, un

médiateur a déjà été nommé pour faciliter les pourparlers entre la FTQ, le Conseil et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

Selon Olivier Lemieux de la CSN-Construction, il n'y a eu que quelques rencontres de négociations depuis l'adoption de la loi 46. M. Lemieux met donc en doute la volonté de négocier des associations syndicales et patronales.

Le directeur général de la FTQ-Construct-

tion, M. Yves Paré, réfute les accusations de la CSN-Construction. « La CSN joue une "game". Elle veut se faire de la publicité avant les vacances de la construction ».

M. Paré rappelle que l'approche de la négociation raisonnée a été retenue pour tourner le dos au règne des décrets de la construction dont les négociations tournaient plus souvent à l'affrontement et à l'intervention de l'État.

La FTQ-Construction, le Conseil provincial et l'Association de la construction du Québec ont émis hier un communiqué commun. « Le travail au noir, la perte de centaines d'emplois à toutes les années, le non-respect des conditions de travail, la concurrence déloyale entre les employeurs, la sous-traitance, le nombre élevé de faillites sont des problèmes majeurs pour notre industrie. Ils commandent aux employeurs et aux travailleurs d'unir leurs efforts pour les solutionner plutôt que de recourir aux voies traditionnelles de la négociation », indiquent-ils.

Selon la FTQ, la CSN tente de se faire de la publicité



Venez en quatrième vitesse!

(Notre solde se termine dans trois jours.)

Économisez 30 à 50% sur des articles sélectionnés.
Jusqu'au dimanche 9 juillet.



NOTRE «SEUL-ET-UNIQUE-SOLDE-DE-L'ANNÉE»

Jusqu'à épuisement de la marchandise.

Concordia en eaux troubles

L'université montréalaise a utilisé des fonds de recherches à des fins non autorisées

OTTAWA (PC) — L'Université Concordia, de Montréal, devra rembourser plus de 110 000 \$ de fonds de recherches fédéraux qu'elle a utilisés à des fins non autorisées.

Cette décision fait suite à un rapport de vérification du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) sur des subventions versées entre 1989 et le milieu de l'année 1994.

Le Conseil a également relevé d'autres dépenses s'élevant à 332 000 \$ pour lesquelles l'université devra justifier l'admissibilité d'ici 60 jours.

FINS PERSONNELLES ?

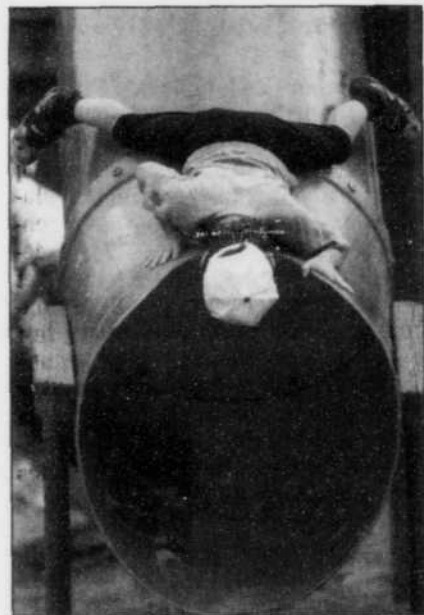
Par contre, le Conseil n'a trouvé aucune preuve que des chercheurs de la faculté de génie et d'informatique auraient utilisé des fonds à des fins personnelles pour réaliser des gains financiers.

Des allégations de conflit d'intérêts avaient été faites par l'ancien professeur Valéry Fabrikant, emprisonné pour le meurtre de quatre collègues de l'université Concordia.

Le recteur et vice-chancelier intérimaire de l'université, M. Charles L. Bertrand, s'est dit peu surpris des conclusions du rapport. « Le rapport ne fait que confirmer la conclusion que l'université avait elle-même publiée l'an dernier à l'issue de plusieurs enquêtes indépendantes : l'insuffisance des contrôles financiers à Concordia », a déclaré M. Bertrand dans un communiqué.

« Les irrégularités dont fait état le rapport du CRSNG ne représentent que 0,33 % des millions \$ que le CRSNG donne et continue de donner à l'université chaque année », a-t-il précisé.

Le monde à l'envers



Ryan Welch, 8 ans, semble bien à l'aise dans cette singulière position, alors qu'il s'amuse au camp d'été Kiwanis, dans la région d'Hamilton, en Ontario.

L'ÉCRASEMENT DU CF-18

Le cadavre du pilote retrouvé

COLD LAKE (PC) — Le pilote d'un CF-18, qui s'est écrasé dans le nord de la Saskatchewan, le capitaine Richard Bailey, a été retrouvé mort, ont annoncé mercredi en fin de soirée les autorités militaires de la base de Cold Lake à l'issue d'une journée de recherches.

Une enquête à venir devrait permettre de connaître les causes de cet accident.

Le CF-18 s'est abîmé vers 9h, mercredi, dans le polygone de tir de Primrose Lake, en Saskatchewan, un peu à l'est de la frontière albertaine.

Trois hélicoptères et un Hercules C-130 de Winnipeg ont survolé la région, tandis que 14 sauveteurs à pied ont passé au peigne fin l'endroit où l'épave a été repérée, a indiqué le lieutenant Yvonne Cooper de la base des Forces canadiennes de Cold Lake, en Alberta.

L'avion était basé à Cold Lake, à environ 200 kilomètres au nord-est d'Edmonton.

Quinze CF-18 se sont écrasés et huit pilotes ont perdu la vie depuis que l'armée canadienne a commencé à prendre livraison de 138 de ces chasseurs en 1982.

Les réservistes s'inquiètent

Une douzaine d'interventions au dernier jour des audiences de la Commission spéciale sur la restructuration des réserves

MARIE CAQUETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La volonté du gouvernement canadien de réduire d'ici l'an 2000 l'effectif de l'armée, en coupant tant dans les troupes régulières que chez les 29 000 réservistes, a créé de l'inquiétude dans les communautés locales.

Le Québec compte 8000 réservistes dont 300 forment la plus grosse unité de réserve du pays, les Fusiliers du Saint-Laurent. Les trois compagnies des Fusiliers sont basées à Rivière-du-Loup, Rimouski et Matane.

Avant de procéder, le ministre de la Défense, David Collenette, a voulu avoir prendre le pouls de l'opinion. La Commission spéciale sur la restructuration des réserves, créée à cette fin, a tenu depuis la fin mai une série d'audiences publiques dans 14 villes du pays pour écouter l'opinion de la population avant de faire ses recommandations au ministre à la fin d'octobre.

Ces audiences prenaient fin hier à Québec où une douzaine de personnes, à peu près exclusivement des militaires, réservistes, retraités ou colons honoraires de régiments, sont venues faire leurs représentations. La commission a reçu 500 mémoires et entendu 140 témoignages.



Un historien torontois, M. Jack Granatstein, un ancien juge en chef de la Cour suprême, M. Brian Dickson et le lieutenant-général à la retraite, Charles-H. Belzile, tous trois membres de la Commission spéciale sur la restructuration des réserves, étaient à Québec hier pour entendre l'opinion de la population sur la réduction du nombre de réservistes, prévue pour 1999.

Le mandat de la commission, présidé par l'ancien juge en chef de la Cour suprême, M. Brian Dickson, est de recommander au ministre de la Défense un plan de compressions susceptible de conserver un maximum d'efficacité à la réserve dans laquelle l'armée a jusqu'ici puisé 10 % des casques bleus envoyés en Bosnie. Selon le Livre blanc sur la défense, le nombre de réservistes passera, en 1999, de 29 400 hommes et femmes à 23 000.

Bien qu'il soit trop tôt pour que les commissaires aient tiré des conclusions des audiences qui ont duré six semaines, ils ont senti l'inquiétude des communautés, expliquait hier, le lieutenant-général à la retraite Charles Belzile, qui rencontrait le SOLEIL en compagnie du président Dickson et de son collègue commissaire, l'historien militaire torontois, Jack Granatstein, au manège militaire Saint-Malo. « Comme dans tous les cas où il y a

des coupures, tout le monde espère que ce sont les autres qui seront touchés », mentionnait le lieutenant-général. L'armée laisse son empreinte sur une communauté, elle représente des emplois et des salaires. Malgré la vague de réduction d'effectifs en vue, le général se montrait rassurant : « Il demeure important que les citoyens voient que les militaires sont partout au pays, qu'ils sachent que les bases militaires ne sont pas réservées aux grandes villes et constatent où va l'argent de leurs taxes ».

L'armée laisse son empreinte sur une communauté

Les commissaires ont toute latitude pour faire les recommandations qu'ils jugent appropriées pour aménager la réduction de l'effectif sauf celle de faire revenir le ministre sur l'objectif de réduire la taille de la réserve au Canada.

L'armée de réserve comprend quatre composantes : la milice qui regroupe 73 % des membres, les forces de l'air, la réserve navale et le secteur des communications. Dans la région de Québec, la réserve navale compte 500 hommes et femmes et la Garde en rouge de la Citadelle emploie 250 réservistes. Les diverses unités de la réserve dans la capitale québécoise totalisent environ 1000 personnes.

ON REMBOURSE VOTRE ACHAT

EN LOCATION DE FILMS VIDÉO

SUPER VALEURS SUR GRAND ÉCRAN

RCA CINÉMA AU Foyer™ PROJECTION STÉRÉO • Nouveau design mince • Image couleur en modulation • Télécommande universelle Master Touch™ 46" STÉRÉO RABAI 300\$ SPÉCIAL EN MAGASIN	JVC AMBIOPHONIQUE • Décodeur MTS/SAP • Décodeur de sous-titres • Télécommande universelle pré-programmée 27" STÉRÉO RABAI 50\$ Rég. 899.00 Super Aventure 749.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0**	SANYO STÉRÉO • Affichage trilingue du menu • Décodeur de sous-titres • Télécommande • Entrées audio vidéo • Sorties audio variables 25" AU PRIX D'UN 20" Super Aventure 499.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0**	Ken-Tech 25" RÉCEPTEUR MONITEUR COULEUR • Télécommande 25" AU PRIX D'UN 20" PAYEZ ET EMPORTEZ Super Aventure 399.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0**
---	--	--	--

4 TÊTES VALENT MIEUX QU'UNE

HITACHI RABAI 40\$ Rég. 299.00 Super Aventure 259.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0** MAGNÉSCOPE VHS 2 TÊTES • Menu trilingue • Entrées audio-vidéo • Mise en marche rapide	SANYO RABAI 30\$ Rég. 379.00 Super Aventure 349.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0** HI-FI STÉRÉO, 4 TÊTES DOUBLE AZIMUT • Menu à affichage trilingue à l'écran	SONY RABAI 40\$ Rég. 499.00 Super Aventure 499.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0** 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO • Nouveau variateur bimode sur le magnéscope • Nouvelle touche de réglage initial facile
---	---	--

POUR DES MOMENTS INOUBLIABLES

SONY HANDYCAM™ 8mm • Zoom 10x • Tête d'éclatement volant • Mise au point intégrale • Insertion date/heure • Télécommande • Indicateur pile/cassette Super Aventure 799.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0**	JVC CAMÉSCOPE VHS-C • Zoom 12x • Illumination 2 Lux • Générateur de titres • Télécommande multi-marques Super Aventure 899.00 RABAI 100\$ Rég. 999.00 **VOTRE COÛT après remboursement 0**	HITACHI NOUVEAU CAMÉSCOPE COMPACT 8mm • Luminosité minimale 1 lux • Zoom 24x • Conception à l'apogée des choix • Télécommande "Video Brain" • Stabilisateur électronique de l'image Super Aventure 1199.00 **VOTRE COÛT après remboursement 199.00 VISEUR COULEUR SAC SOUPLE GRATUIT
--	--	--

POUR L'ACTIVATION DE VOTRE CELLULAIRE CANTEL AGENT AGRÉÉ	EN PLUS DE NOS SUPERMAGASINS & BOUTIQUES PLUS ALMA • ANJOU • AYMER • BÉLÉ • BROSSARD • CAP DE LA MADELINE • CHÂTEAUGUAY • CHICOUTIMI • CHOMÉDEY • CORNWALL DOLLARD DES ORMEAUX • DORVAL • DRUMONDVILLE • DUVERNAY • GATINEAU • GRANBY • HAWKESBURY • HULL • JOLETTE • LACHUTE • LAVAL LÉVIS • LONGUEUIL • MONTRÉAL • ORLÉANS • OTTAWA • PINCOURT • POINTE-AUX-TREMbles • POINTE-CLAIRE • QUÉBEC • REPENTIGNY • RIMOUSKI RIVIÈRE DU LOUP • ROSÉMÈRE • SHAWINIGAN • SHERRBROOKE • SORÉL • ST-ANTOINE • ST-BRUNO • ST-EUSTACHE • ST-GEORGES DE BEAUCÉ ST-HYACINTHE • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • ST-LAURENT • SITE FOY • TERREBONNE • TROIS RIVIÈRES • VALLEYFIELD • VICTORIAVILLE • VILLE MONT-ROYAL	PLUS DE 80 BOUTIQUES AU QUÉBEC!	CELLULARISEZ-VOUS CHEZ AVENTURE avec Liberti de Bell Mobilité
--	--	--	---

Sa grève du zèle lui coûte un outrage au tribunal

MONTRÉAL (PC) — Un avocat, Me Michel Martial, a été cité pour outrage au tribunal, mercredi, pour avoir, le 13 juin, observé le mot d'ordre de grève lancé pour protester contre l'adoption d'un projet de loi modifiant l'accès aux services d'aide juridique.

L'adoption de ce projet de loi a été repoussée à l'automne, de sorte que les avocats ont cessé leurs moyens de pression pour l'été. Mais en juin, il était de mise pour les avocats de la défense d'utiliser toutes les tactiques pour retarder légalement les travaux de la cour. Une de ces tactiques consistait à envoyer un confrère demander une remise dans une cause en se servant d'un prétexte quelconque.

C'est cette technique que Me Martial a tenté d'utiliser. Le 13 juin, il devait se présenter devant la juge Rollande Matte pour un procès qui avait été fixé le 19 janvier 1995.

Apercevant son confrère de la Couronne dans le même dossier, l'avocat l'informait qu'il n'avait pas l'intention de se présenter en cour et ce, pour obéir à l'ordre de grève.

Le représentant de la Couronne en informait la juge Matte qui faisait appeler Me Martial. Celui-ci, suivant toujours la consigne, envoyait un de ses confrères pour demander une remise, ce que la juge refusait.

La juge Matte ajournait alors pour quelques minutes, question de laisser du temps à l'avocat pour se présenter.

Mais après l'ajournement, un autre avocat se présentait pour encore demander une remise au nom de Me Martial. Refusant cette requête, la juge Matte ajournait de nouveau et ordonnait à Me Martial de se présenter. Ce dernier avait de nouveau refusé.

Me Martial a appris hier qu'il était accusé et, à toutes fins utiles, reconnu coupable d'outrage au tribunal. Son avocat a cependant obtenu de la juge qu'elle « condamne » l'avocat un peu plus tard, ce qu'elle fera le 25 juillet.

IRVING WHALE Au fond d'une mer d'huile... et de BPC

Le projet de renflouement de l'épave risque d'échouer encore une fois

■ OTTAWA (PC) — Le projet de renflouer le Irving Whale est réévalué après qu'on eut appris que la barge d'huile à chauffage qui gît au fond du golfe Saint-Laurent renferme aussi environ 4000 litres de liquides à base de BPC.

Irving Co., de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, a informé les autorités fédérales le 23 juin, soit 25 ans après le naufrage de la barge, que le système de chauffage du navire contient la substance chimique de triste réputation.

« Nous aurions préféré l'apprendre avant », a commenté cette semaine M. Hugh Hall, un fonctionnaire du ministère de l'Environnement.

Le ministre des Pêches et Océans, Brian Tobin, a indiqué que la présence de BPC (biphényles polychlorés) dans la barge milite davantage en faveur du renflouage. « Ce serait inacceptable de laisser une telle substance dans le fond de l'océan. »

Des députés du Bloc québécois ont souvent cri-

tiqué la décision du gouvernement fédéral de renflouer la barge et ses 3000 tonnes d'huile à chauffage, craignant qu'elle ne se rompe et provoque un désastre écologique.

Le gouvernement a déjà accordé un contrat de 11,8 millions \$ pour le renflouage du navire, qui devait commencer le 6 août.

M. Hall espère qu'il n'y aura pas de délais, mais on ne sait pas maintenant si les plans originaux devront être changés. « Toutes les options sont ouvertes. »

« Les choses changent presque à chaque minute »

« Les choses changent presque à chaque minute. Nous sommes confiants de trouver une solution qui respectera l'environnement. »

Les BPC ont été utilisés pendant des années dans les équipements électriques et autres appareils. À l'époque du nau-

frage, ils n'étaient pas considérés comme dangereux, mais ils ont depuis été liés à l'infertilité et à des malformations congénitales.

Ils libèrent des dioxines très toxiques lorsqu'ils sont brûlés, comme lors de l'incendie d'un entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand, en août 1988.

Mélanie Cabay, peut-être la victime d'un tueur en série

MONTRÉAL (PC) — Le meurtre de Mélanie Cabay pourrait avoir un lien avec d'autres assassinats de jeunes femmes commis dans la région montréalaise, selon le responsable de la SQ chargé de coordonner l'enquête sur la mort de la jeune Cabay, dont le corps a été retrouvé il y a un an dans un champ à Mascouche.

« Des éléments du dossier de Mélanie Cabay pourraient être reliés à d'autres. Assez, en tout cas, pour que nous nous posions des questions assez bizarres », a dit le capitaine André Périard, hier, au cours d'un entretien. L'officier n'a pas voulu donner plus de précisions.

M. Périard, responsable de l'unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, a indiqué que les enquêteurs avaient rencontré, depuis un an, une dizaine de suspects potentiels, certains en prison, mais qu'ils n'avaient pas recueilli d'éléments permettant d'inculper l'un ou l'autre de ces individus.

« On a fait un bout de chemin depuis un an, mais il nous en reste encore à faire », a déclaré l'officier. Il explique notamment que les enquêteurs ne savent pas encore tout ce qui a pu se produire entre le moment de la disparition de Mélanie Cabay, le 22 juin 1994, et celui de la découverte de son corps, le 5 juillet suivant.

M. Périard avance que chacune des 700 informations reçues depuis le début de l'enquête a été vérifiée, même si certaines d'entre elles paraissent un peu loufoques.

« Même une information en apparence insignifiante peut nous permettre de progresser énormément. Nous avons encore besoin de l'aide du public. » Entre autres, celui ou celle qui a déposé des bardeaux à l'endroit où le corps de Mélanie Cabay a été retrouvé ne s'est jamais manifesté malgré les nombreuses demandes des policiers.

EN BREF

Le père de Pointe-St-Charles reconnu coupable

Un père de famille de 37 ans du quartier Pointe-Saint-Charles a été reconnu coupable hier d'avoir agressé sexuellement ses cinq enfants d'âge mineur pendant plusieurs années. La décision a été rendue par le juge Jean Sirois. On a demandé un rapport pré-sentenciel et une évaluation psychiatrique du Montréalais qui devra revenir en cour le 4 octobre. Les enfants avaient accusé leur père de les avoir forcés à avoir des relations sexuelles allant de la fellation en passant par la pénétration et même la bestialité et ce, à des époques différentes. (PC)

Pas d'appel pour le policier

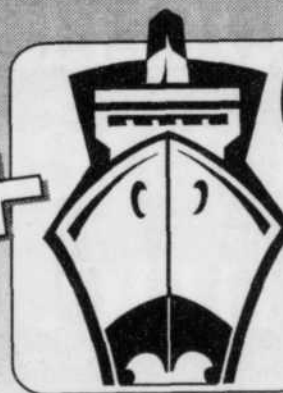
La Cour Suprême refuse le droit à un policier congédié il y a huit ans, pour des raisons de santé, d'en appeler de la décision de son employeur, la SQ. L'Association des policiers provinciaux du Québec contestait la décision, alléguant que ses membres ont une banque de congés de maladie qui les protège. À la lumière de cette décision de la plus haute cour fédérale, l'association demandera que cette clause des congés de maladie soit modifiée lors des prochaines négociations contractuelles, afin de clarifier son application. La cour supérieure avait auparavant donné raison au policier congédié, originaire de Malartic. Il avait été pas la suite débouté en cour d'appel du Québec. (PC)

CHEZ AVENTURE ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC
MEILLEURS PRIX GARANTIS* AVEC SERVICE AUSSI!

****EX: ACHETEZ POUR 499\$ ET OBTENEZ UNE VALEUR DE 499\$ EN LOCATION DE FILMS VIDÉO**

Valable sur un achat minimum de 50\$ avant les taxes.
Remboursement maximum de 1000\$ en location de films vidéo.
Non monnayable. Voir les règlements du Club Vidéo en supermagasin.
Promotion en vigueur jusqu'au 11 juillet.



GRATUIT

Croisière d'une journée pour un adulte et un enfant avec tout achat de 499\$ et plus. Quantités limitées. Promotion en vigueur jusqu'au 9 juillet.

NE PAYEZ RIEN avant AVRIL 96

AUCUN INTÉRÊT • AUCUN PAIEMENT MENSUEL
AUCUN DÉPÔT MÊME SUR LES TAXES!

SUR PRODUITS PRÉ-ÉLECTIONNÉS. SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT. DÉTAILS EN MAGASIN. NE PEUT ÊTRE COMBINÉE À UNE AUTRE PROMOTION.

PARTY PORTATIF

SONY WALKMAN
• An/fm stéréo
• Écouteurs stéréo
2999

Panasonic
RADIO PERSONNELLE AM/FM STÉRÉO CASSETTES
3999

aiwa
RADIO PERSONNELLE
• Écouteurs
Super Aventure 799\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

SONY
SPORTS WALKMAN
• An/fm stéréo
Super Aventure 799\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

SONY WALKMAN
• An/fm stéréo
• Écouteurs
• Mega base
Super Aventure 999\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

1¢ TÉLÉPHONE CELLULAIRE PORTATIF*

(Une valeur de plus de 499\$)
PAS DE FRAIS D'ACTIVATION
(Pour les 100 premiers arrivés! Valeur de 60\$)
ÉCONOMISEZ GROS

- 832 CANAUX
- MÉMOIRE ALPHANUMÉRIQUE DE 99 NUMÉROS
- AVERTISSEUR DE PILE FAIBLE

* Avec activation 12 mois sur réseau Cantel, chez Aventure.

SONY
PORTATIF AVEC LECTEUR LASER
• Mega Base
Super Aventure 2999\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

JVC
PORTATIF AVEC LECTEUR LASER
Super Aventure 3979\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

PUISSANCE À REVENDRE

SONY **SONY**

4x15 watts
Super Aventure 3999\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

LECTEUR DE CASSETTE, HAUT-PARLEURS ET AMPLIFICATEUR AUTOSON

JVC **SPECIAL!**

CHANGEUR CD 12 DISQUES
• 2 modes d'installation
Super Aventure 5999\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

PIONEER

22W x 2
Super Aventure 2499\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

RÉCEPTEUR SUPERTUNER II* AVEC FACE DÉTACHABLE

PIONEER

80W x 2
Super Aventure 7799\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

HAUT-PARLEUR 6" x 9" À DEUX CÔNES

PIONEER

70W x 2
Super Aventure 2499\$
VOTRE COÛT après remboursement 0

AMPLIFICATEUR DE PUISSANCE

SUPERMAGASIN

Centre Commercial Place Lebourgneuf
5500 boul. Des Gradins Québec
628-5500

INCLUANT GARDERIE ET ÉLECTROMÉNAGERS

BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO

Galerions
Chagnon
300, Côte Passage Lévis
835-5500

AU REZ-DE-CHAUSSÉE, PRÈS DE LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS

PLUS DE 80 POINTS DE VENTE À TRAVERS LE QUÉBEC

Boutiques de Québec et de la région

NOUVEAU: CARREFOUR ALMA

- Galeries de la Capitale
- Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys
- Place Laurier
- Place du Royaume-Chicoutimi
- Centre Rivière-du-Loup
- Carrefour St-Georges-de-Beauce
- La Grande Place-Rimouski

Vous l'attendiez, elle est arrivée!

La grande liquidation des Grand Cherokee 1995

50 véhicules pour livraison immédiate Rabais considérables

MAISONNEUVE

Jeep Eagle

138, Maisonneuve 47, boul. René-Lévesque Est (à côté du Grand Théâtre)
529-8135

SAUMON DE LA MIRAMICHI

Trois filets confisqués

MIRAMICHI, N.-B. (PC) — Des représentants du ministère fédéral des Pêches ont confisqué hier trois filets à mailles serrées sur la Miramichi près d'un campement érigé par des autochtones qui protestent au sujet de leurs droits de pêche. Les filets ont été saisis dans une zone où la pêche est interdite dans la rivière, a indiqué un porte-parole de Pêches et Océans.

On ne sait pas à qui appartiennent les filets qui ont été trouvés en aval d'un filet-barrière posé par des agents du ministère, mercredi, dans le but d'empêcher les saumons de l'Atlantique de remonter le courant jusqu'aux filets placés en amont par les autochtones.

Pendant près d'une semaine, une cen-

taine de protestataires se sont barricadés à Big Hole Tract, un campement de pêche de la bande d'Eel Ground, établi le long de la Miramichi, dans le nord du Nouveau-Brunswick. Beaucoup de ces protestataires sont des «warriors» micmacs, certains armés de machettes, venus d'un peu partout dans le Canada atlantique.

Ils soutiennent que toute entente entre les leaders de la bande et le ministère des Pêches et Océans viole les droits de pêche des autochtones garantis par la Constitution.

On craignait que le filet des autochtones ne provoque une confrontation, mais les deux parties n'ont pas bougé hier.

Violence des néo-nazis :
le gouvernement averti dès 1991

OTTAWA (PC) — Des documents rendus publics hier démontrent que le Service canadien du renseignement de sécurité avait prévenu le gouvernement dès avril 1991, que des affrontements violents pourraient survenir entre des extrémistes de droite et des membres de minorités raciales, des militants anti-racisme et les forces de l'ordre.

Plusieurs notes démontrent que le SCRS a prévenu à maintes reprises le

Solliciteur général d'alors, Doug Lewis, et son successeur libéral Herb Gray. Des incidents violents ont eu lieu au début de 1993 à Toronto et Ottawa, entre des tenants de la suprématie de la race blanche et des militants anti-racisme.

Le SCRS dénotait entre autres le passage notable d'extrémistes prônant la suprématie de la race blanche vers des groupes portés sur la violence, notamment au sein des skinheads néo-nazis.

BOUTIQUE DU Tous les jours

Stylo 30%
de rabais

PLACE LAURIER

pour des stylos

Colibri, Cross, Parker, Sheaffer, Waterman.

Homolka craignait
encore pire pour sa soeur

■ TORONTO (PC) — Karla Homolka a déclaré hier au procès de Paul Bernardo qu'elle craignait que celui-ci n'enlève sa soeur Tammy « sur la rue » et ne la viole si elle ne l'avait pas aidé à la droguer et à l'agresser sexuellement.

Mais Homolka a reconnu qu'elle n'avait jamais prévenu sa soeur de se tenir sur ses gardes vis-à-vis Bernardo, malgré les craintes qu'elle entretenait au sujet de sa sécurité.

Durant le contre-interrogatoire d'Homolka, l'avocat de Bernardo, John Rosen a laissé entendre pour la première fois hier qu'il pourrait bien appeler son client à la barre des témoins.

«Nous aurons sa version des faits... au moment approprié», a déclaré Me Rosen, qui a vertement critiqué la conduite d'Homolka avant et après le décès de sa soeur Tammy.

Il a émis l'hypothèse qu'Homolka ait pris part volontairement à l'agression sexuelle et qu'elle se soit préoccupée davantage de sauver sa peau que la vie de sa soeur.

Homolka a déclaré qu'elle n'avait jamais cru que sa soeur serait blessée physiquement par le projet de Bernardo et que cette agression était la moins pire des options qui s'offrait à elle.

«J'avais peur que Paul ne le fasse quand même», a-t-elle déclaré au jury d'une voix tremblante, alors que sa mère Dorothy et sa soeur Lori l'observaient depuis la deuxième rangée des banquettes réservées au public dans la salle d'audience.

«J'avais peur qu'il ne s'en saisisse sur la rue et la viole et je ne voulais pas qu'elle subisse cela.»

Tammy est morte étouffée par sa propre vomissure la veille de Noël, en 1990, quelques minutes après que Bernardo et Homolka l'eurent agressée sexuellement. Ils lui avaient fait ingurgiter de l'alcool, des somnifères et un puissant anesthésique.

Homolka a déjà déclaré qu'elle a pris part à l'agression contre sa soeur parce que Bernardo avait eu raison de sa résistance en la menaçant et en la battant. L'accusé s'est ensuite servi de cette agression pour la forcer à prendre

part aux actes criminels commis contre Kristen French, 15 ans, et Leslie Mahafay, 14 ans, a-t-elle témoigné.

Sur un vidéo décrivant l'agression contre Tammy — entendu par tout le monde présent mais hors du champ de vision des personnes assistant au procès — on peut entendre Homolka dire qu'il est «révoltant» de commettre des actes sexuels sur sa soeur.

Mais Me Rosen a laissé entendre qu'Homolka était dégoûtée parce que Tammy était menstruée et non parce qu'elle était effrayée à l'idée de violer sa soeur.

«C'est un mensonge», a répliqué Homolka.

Si Homolka a été dégoûtée parce que sa soeur était menstruée, cela donne un tout autre tour à son témoignage, a expliqué Me Rosen.

«Voyez-vous, Mme Homolka, toute votre histoire... est basée sur votre affirmation selon laquelle vous avez été forcée de commettre des actes pervers sur votre soeur», a dit l'avocat de Bernardo.

Et si cette assertion est fautive, «tout ce qui suit (l'agression contre Tammy) devrait être compris» sous un éclairage différent, a-t-il ajouté.

Homolka a déjà déclaré qu'elle ne se souvenait pas que sa soeur ait été menstruée au moment de l'agression.

Mais Me Rosen a montré sur le vidéo un objet blanc identifié comme une serviette hygiénique. Tammy en portait une lorsqu'elle a été hospitalisée, a dit l'avocat.

Il a aussi noté les taches rouges sur les doigts d'Homolka.

Bernardo n'est pas jugé en rapport avec la mort de Tammy, mais le juge Patrick LeSage a dit aux membres du jury que la preuve reliée à l'agression dont elle a été victime pouvait servir à mieux comprendre la relation entre Bernardo et Homolka.

EN BREF

Le métro de
Montréal inondé

Une conduite d'eau rompue a provoqué une inondation et la fermeture pendant une partie de l'avant-midi, hier, de six stations situées sur la ligne verte du métro de Montréal. C'est une vieille conduite de huit pouces du réseau de la ville de Montréal qui s'est rompue, vers 3h15, dans la nuit de mercredi à hier. L'eau s'est infiltrée le long des parois à l'intérieur de la station Peel et a forcé la fermeture des stations Berri-UQAM jusqu'à Lionel-Groulx. La STCUM a résolu de ne pas ouvrir ces stations à cause de l'accumulation d'eau dans le réseau de câbles électriques. Le service a repris vers 10h55. Au cours d'une journée normale de juillet, environ 100 000 personnes empruntent le métro entre les stations Berri et Lionel Groulx, dont environ le tiers pendant l'heure de pointe matinale. (PC)

Un doute a été
« semé »

La Couronne a décidé de porter en appel la décision de la juge Micheline Corbeil-Laramée qui, le 25 juin, ordonnait un arrêt de procédures dans les dossiers de Richard et Gérald Matticks accusés d'avoir importé trois conteneurs de haschisch. La juge Corbeil-Laramée, après plusieurs mois de procédures, en était venue à la conclusion que quelqu'un avait «planté» de la preuve dans ce dossier. Il s'agissait en fait de quatre connaissances maritimes que les policiers de la SQ disaient avoir saisis chez un des accusés, William Hodge, président de la firme de dédouanement Werner Philips, de Montréal. Ce dernier a toujours affirmé n'avoir jamais été en possession de ces documents. La Couronne soutient qu'elle a manifesté ouvertement son intention de ne pas utiliser ces documents parce qu'elle ne pouvait dire de quelle façon les policiers les avaient obtenus. (PC)

Nos cellulaires
se trouvent désormais
entre le gros électroménager
et la lingerie fine.

Un kiosque Bell Mobilité
vient d'ouvrir près de
chez vous. Dans votre
centre commercial.

Alors la prochaine
fois que vous irez
magasiner, passez donc
nous voir!

Nous serons ravis
de vous présenter
notre gamme de
cellulaires et de



téléavertisseurs, ainsi
que tous les services
Bell Mobilité.

Et même si vous
ne faites que du
lèche-vitrine, vous
n'aurez certainement
pas l'impression
d'avoir perdu votre
temps.

Vous aurez au moins
satisfait votre curiosité.

NOUVEAU POINT DE VENTE

Place Laurier

Bell Mobilité

1 800 667-0123

LE MONDE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Pluie d'obus sur Srebrenica

■ SARAJEVO (d'après AP et Reuter) — L'enclave musulmane de Srebrenica, dans l'est de la Bosnie, a subi hier une pluie d'obus de la part des artilleurs serbes qui assiègent la ville depuis des mois, bien qu'elle ait été déclarée «zone de sécurité» par l'ONU en avril 1993, au moment où l'envoyé pour la paix de l'Union européenne, Carl Bildt, rencontrait le gouvernement de Sarajevo pour essayer de faire avancer les propositions de paix.

Au sud de la poche s'affrontent les chars, l'artillerie et les mortiers des troupes gouvernementales et des Serbes de Bosnie.

Selon Gary Coward, le porte-parole des Nations unies, ces combats sont les plus importants dans la région depuis trois semaines au moins, lors d'une offensive des Serbes pour reprendre un territoire entourant une

route stratégique.

Les Nations unies font également état de l'utilisation d'armements plus perfectionnés, les Serbes bosniaques ayant apparemment utilisé un chasseur Super Galeb pour tirer des roquettes sur une centrale hydroélectrique dans la poche assiégée de Bihac, au nord-ouest de la Bosnie.

Parallèlement, des tirs et bombarde-

ments sporadiques se sont poursuivis et ont fait quatre morts et huit blessés à Sarajevo, alors que des véhicules de l'ONU ont à nouveau été pris pour cibles.

À Srebrenica, «la situation est très tendue, il y a eu un pilonnage presque continu», a affirmé Jim Landale, porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo.

Une dizaine d'obus sont tombés sur le cantonnement des Casques bleus néerlandais, tandis que l'un des 11 postes d'observation a été endommagé par un char serbe hors de la ville.

Aucun des 450 Néerlandais n'a été blessé mais la FORPRONU a eu connaissance d'un obus qui s'est écrasé sur un centre de réfugiés. Selon la radio bosniaque, la centaine d'obus et

roquettes tirés a blessé au moins cinq civils.

À Sarajevo, la poursuite de tirs et bombardements sporadiques dans les faubourgs a fait au moins quatre morts et huit blessés, selon le ministère bosniaque de la Santé.

Les Serbes de Bosnie ont annoncé pour leur part la mort de deux civils, trois autres ayant été blessés par des tireurs embusqués ou par des obus, dans les quartiers serbes de Sarajevo.

Alors qu'un convoi humanitaire transportant de la farine a pu emprunter la route du mont Igman à la faveur de brumes matinales, les Serbes ont tiré des projectiles anti-aériens de 30 mm contre un blindé de l'ONU qui se trouvait sur cette même route un peu plus tard.

Un autre blindé de l'ONU a été la cible d'une mitrailleuse lourde de 14,5 mm au pied de la montagne; il n'y a pas eu de blessés et les véhicules n'ont pas été endommagés.

Sur le plan diplomatique, le médiateur européen Carl Bildt a eu des entretiens à Sarajevo avec le président bosniaque Alija Izetbegovic.

M. Bildt a tenté de vaincre les réticences croato-musulmanes concernant le déploiement de 12 500 soldats français et britanniques de la Force de réaction rapide (FRR).

La Fédération croato-musulmane redoute que la FRR n'interfère ou ne perturbe ses activités et ses acquisitions d'armes, tout comme elle ne souhaite pas que ses forces soient surveillées.

O. J. SIMPSON

La poursuite met fin à sa présentation

■ LOS ANGELES (Reuter) — Au procès pour double meurtre de l'ancienne vedette de football O.J. Simpson, la poursuite a terminé hier la présentation de sa preuve après cinq mois et demi d'audition de 57 témoins.

Simpson a plaidé non coupable aux meurtres de son ex-conjointe, Nicole Brown Simpson, et de l'ami de cette dernière, Ronald Goldman, qui ont été poignardés à mort le 12 juin 1994, dans ce procès qualifié de «procès du siècle».

C'est le leader de l'équipe des procureurs adjoints du district de Los Angeles, Me Marcia Clark, qui a fait la déclaration de clôture de l'accusation devant le juge de la Cour supérieure Lance Ito.

La déclaration de Me Clark a fait sourire les jurés et une femme juré a signifié vigoureusement son accord de plusieurs signes de la tête.

Après avoir traîné longuement, les procédures ont enfin commencé avec les exposés d'ouverture le 24 janvier dernier. Le procès a ensuite pris une certaine allure et la poursuite a mis fin à la présentation de sa preuve de façon brusque, en choisissant de ne pas appeler la mère de Nicole Simpson,

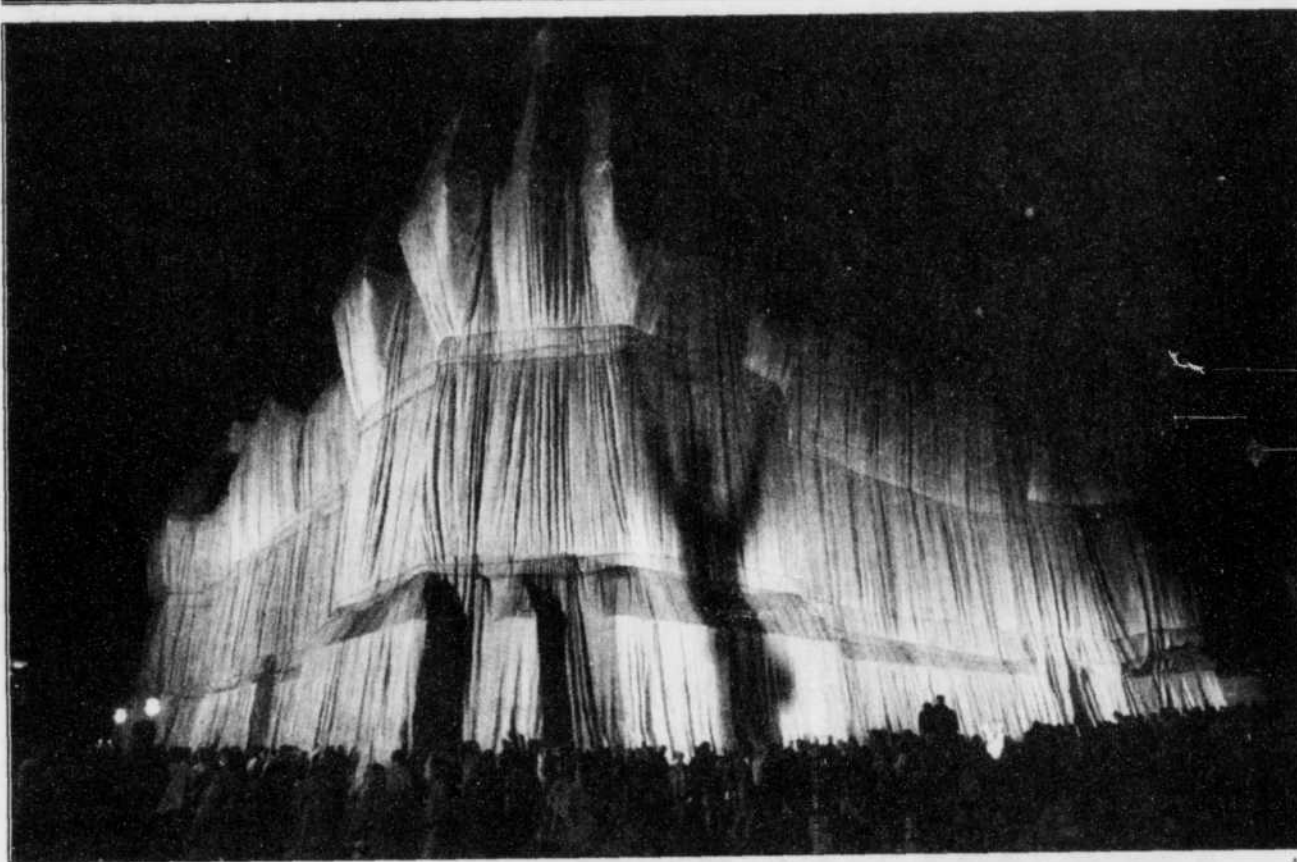
Juditha Brown, à la barre des témoins.

Au lieu de cela, Me Clark a lu tout haut une déclaration, agréée par les deux parties, sur ce qu'aurait déclaré Mme Brown si elle avait témoigné personnellement au sujet d'une conversation téléphonique qu'elle avait eue avec sa fille la nuit de sa mort.

Le juge a ensuite demandé à Simpson s'il acceptait que ses avocats présentent sa défense, à partir de lundi, et le héros du football américain a répondu: «Oui, votre honneur».

L'équipe de défenseurs, avec à sa tête Me Johnnie Cochran, a indiqué que la présentation de sa preuve pourrait durer six semaines.

Le dernier témoin de l'accusation a été un spécialiste en cheveux et fibres du FBI, Doug Deedrick, qui a soutenu que des cheveux des victimes avaient été trouvés sur les gants maculés de sang que, selon les procureurs, portait Simpson lorsqu'il a commis les meurtres.



Le Reichstag, ancien et futur siège du parlement allemand, sera débarrassé à compter d'aujourd'hui dans la l'ancienne et future capitale allemande

À Berlin, le Reichstag «emballé» attire des foules immenses

■ BERLIN (AP) — Un des événements artistiques européens de l'année s'est achevé hier sur un succès: près de cinq millions de personnes sont venues voir le Reichstag, l'ancien et futur Parlement de l'Allemagne unifiée, emballé depuis deux semaines par le créateur Christo Javacheff.

Des millions de personnes sont venues voir la transformation du Reichstag, déclarant que le bâtiment emballé leur faisait penser à un vaisseau spatial, un champ de blé lorsque le vent faisait onduler la toile, un iceberg, un château recelant un secret ou encore un grand-père endormi...

Pour le maire de Berlin, Eberhard Diepgen, l'emballage a permis au monde de découvrir quelque chose de nouveau au sujet des Allemands: «Un plaisir des événements, la gaieté, un sens de l'humour.»

Selon la femme de Christo, Jeanne-Claude Guillebon, le projet ne comptait que deux véritables adversaires: le journal Frankfurter Allgemeine Zeitung et le chancelier Helmut Kohl.

Ce dernier avait déclaré la semaine dernière: «Je sais faire la différence entre une oeuvre d'art et les relations

publiques», affirmant que l'emballage nuisait à la dignité du bâtiment, qui symbolise une grande partie de l'histoire tragique de l'Allemagne du XXe siècle.

Mais le Parlement avait donné son feu vert à l'artiste américain d'origine bulgare, qui a ainsi réalisé un rêve nourri depuis 24 ans: faire disparaître le Reichstag sous 100 000 m carrés de toile argentée tissée, avec des fils d'aluminium et 16 km de cordage bleu.

SYMBOLE DÉMOCRATIQUE

Le Reichstag, construit il y a 101 ans sous l'empereur Guillaume II, symbolise la difficile quête de la démocratie de l'Allemagne.

En 1933 Hitler a profité de l'incendie du bâtiment, alors Parlement du pays, pour imposer sa dictature. Le Mur de

Berlin était à deux pas de cet avant-poste de la partie ouest de la ville, qui abritait un musée sur la démocratie.

Après le déballage du Reichstag à compter de vendredi, il sera rénové pour accueillir le Parlement, lorsque la capitale sera transférée de Bonn d'ici l'an 2000.

Pour Christo, la nature même de son oeuvre est «un défi à l'immortalité de l'art. C'est temporaire, comme notre vie.»

L'artiste a déclaré que le bon accueil fait à sa dernière oeuvre pourrait l'aider à convaincre New York, de revenir sur son refus d'emballer Central Park.

Mais Christo, qui avait emballé le Pont-Neuf à Paris en 1985, pense d'abord s'attaquer aux paysages du Colorado: son prochain projet, baptisé «Sur la rivière», consiste à étendre de la toile au-dessus de la rivière Arkansas.

Auparavant le couple, qui finance toutes ses réalisations en vendant les dessins et collages de Christo ainsi que d'autres droits, devra récupérer les quelque 11 millions \$ US qu'a coûté l'emballage du Reichstag.

ESSAIS NUCLÉAIRES

La France prise à partie

■ OTTAWA (PC) — La France a fait l'objet de vives critiques lors d'une réunion internationale hier pour avoir décidé de reprendre ses essais nucléaires dans le Pacifique sud.

Les délégués de 19 pays, dont le Canada, ont demandé au gouvernement français de renverser sa décision de procéder à huit essais nucléaires souterrains à compter de septembre.

«Pourquoi la France se conduit-elle de cette façon, pourquoi?», a demandé Helle Degn, un représentant du Danemark à l'assemblée parlementaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

M. Degn s'adressait aux membres d'un comité de la CSCE aux prises avec une résolution déplorant la décision française parce qu'elle nuit aux négociations en cours pour un traité sur l'abolition des essais nucléaires.

Le délégué français Jean de Lipkowski a répondu que «le délégué danois n'a pas de leçon de moralité à donner à la France».

La France maintient qu'elle a investi massivement dans son programme nucléaire et qu'elle doit reprendre ses essais pour des raisons techniques avant d'adhérer, l'an prochain, au traité abolissant les essais nucléaires.

La Canada a donné son appui à la résolution critiquant l'attitude de la France et qui a été présentée par un groupe de pays comprenant le Danemark, la Norvège, la Suède, l'Angleterre, l'Italie et la Russie, entre autres.

Margaret Thatcher lève le voile sur les secrets de Maggie

Dans la suite de ses mémoires, l'ex-première ministre de G.-B. livre son testament

■ PARIS (AP) — Dans le premier volume de ses mémoires, «10 Downing Street», Margaret Thatcher racontait ses années de premier ministre de 1979 à 1990. Le second tome: «Les chemins du pouvoir», que publient les Éditions Albin Michel, tient largement les promesses du précédent dans la mesure où Margaret, cette fois, parle de «Maggie».

La «Dame de fer» fait en effet un retour sur sa vie personnelle, son enfance, ses relations avec ses parents, ses études à Oxford et ses débuts en politique. Délissant la froideur un peu guindée du récit officiel et tournant le dos aux formules d'un académisme

désuet, l'ancien premier ministre de G.-B. lève enfin le voile sur ce qui fait «marcher» l'inébranlable Maggie.

Dans ce récit, parfois baigné d'une émotion que tempère une pudeur bien féminine, et toute britannique, l'auteur évoque le souvenir de son père

methodiste, patriote et conservateur, dont les idées ont déterminé son engagement: «Je suis née dans un foyer pragmatique, sérieux et religieux», écrit-elle. Le pasteur était d'ailleurs très demandé comme prédicateur laïque dans la région de Grantham, bourg du Lincolnshire, au nord de la capitale dont il sera d'ailleurs maire.

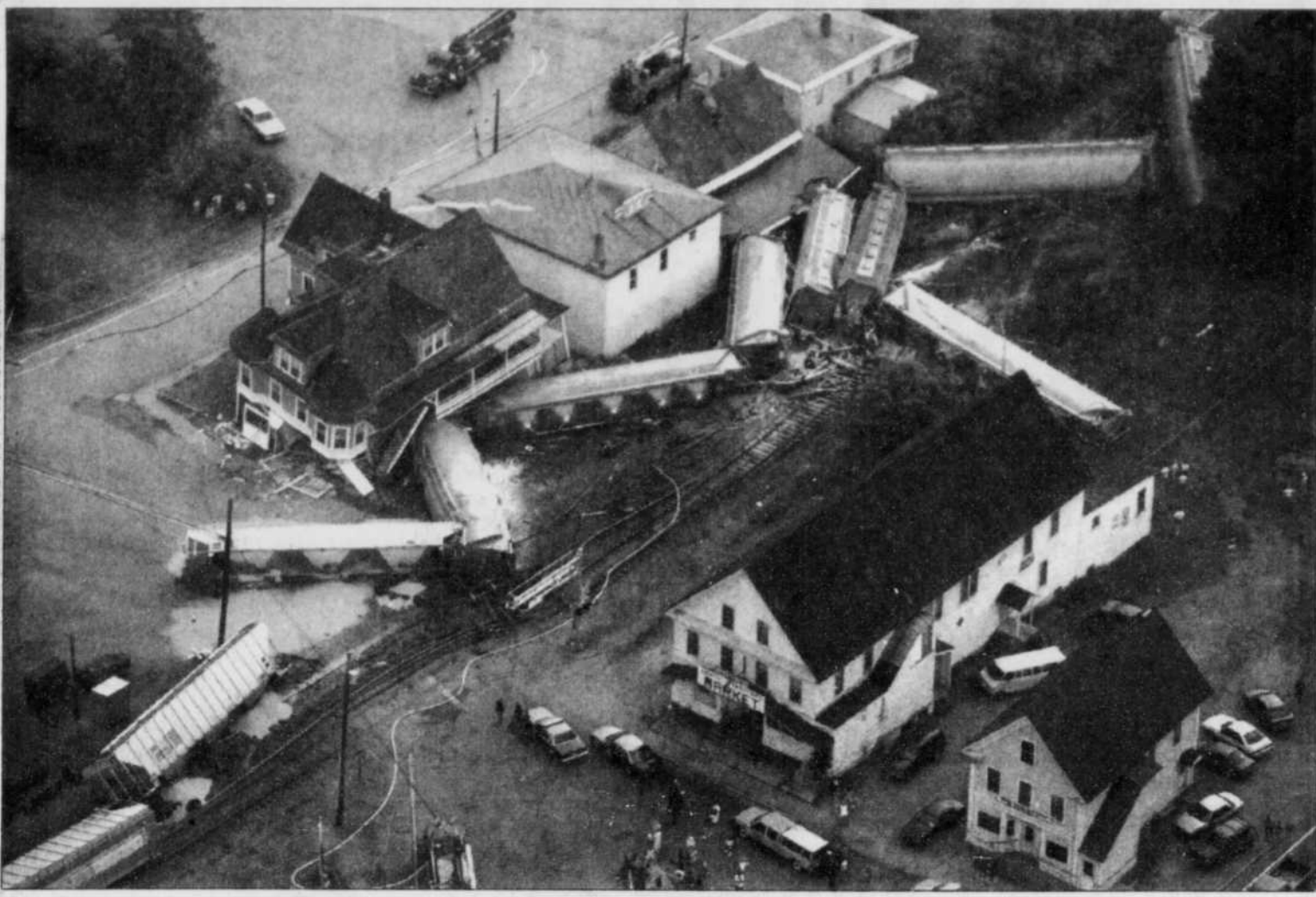
C'est à Oxford, puis à Londres, où elle épouse Denis Thatcher, que naît chez elle la passion politique. L'époque n'était pourtant pas propice aux femmes animées d'une telle foi. Rares étaient, surtout au sein d'un Parti

conservateur plutôt mysogyne, celles qui étaient susceptibles de devenir, comme ce fut le cas de la jeune Margaret, membre du parlement, secrétaire à l'Éducation, voire chef de l'opposition dans le cabinet fantôme (1975).

C'est absolument sans détours que l'auteur développe l'ensemble de ses thèmes, sans hésiter, non plus, à analyser avec ce regard critique qui fit tant pour sa renommée, l'action du gouvernement d'Edward Heath où elle a siégé. Toutefois, cela ne l'empêche nullement de se remettre en cause quand il le faut, et d'examiner ses er-

reurs sans ambiguïté. Elle en profite pour donner au passage une nouvelle lecture du conservatisme orthodoxe. Si l'économie se portait mal, remarque-t-elle, c'est parce que le pays avait alors perdu ses racines spirituelles et philosophiques. Pour elle, la crise à laquelle il était confronté n'était avant tout qu'une «crise de la nation».

Cet ouvrage — véritable testament politique —, met parfaitement en relief le franc-parler, la ténacité et le refus du compromis qui ont contribué à forger le destin de cette femme hors du commun.



Déraillement dans une petite ville du New Hampshire

Un train de marchandises a déraillé mercredi au coeur de la petite ville de Stratford, au New Hampshire, à une trentaine de kilomètres au sud de la frontière canadienne. Une

demi-douzaine de wagons, qui se sont renversés et ont heurté des maisons de Main Street. C'est la maison de gauche, abritant plusieurs logements, qui a subi le plus de dommages quand deux des

wagons, repliés en V, ont enfoncé la partie arrière. Les causes du déraillement n'ont pas été révélées et malgré l'importance des dégâts, on ne signale aucune victime. (AP)

JAPON
Émanations suspectes

Des émanations suspectes ont été détectées à nouveau hier dans la gare centrale de Tokyo, a annoncé un porte-parole des pompiers de la capitale japonaise. Personne n'a été intoxiqué, mais neuf ambulances ont été dépêchées sur les lieux par mesure de précaution. La police tente de déterminer la nature des émanations, qui ont été détectées à l'entrée nord de la gare de Yaesu. Ce nouvel incident fait suite à une série d'alertes au gaz et au cyanure mardi dans trois stations de métro et dans la gare centrale de Tokyo. Quatre personnes avaient été légèrement intoxiquées. Soupçonnée d'être à l'origine de l'attentat au sarin commis le 20 mars dernier dans le métro de Tokyo, la secte Aum Shinri Kyo (Vérité suprême) a de nouveau été mise en cause. (Reuter)

ÉTATS-UNIS
Astronaute impatient

L'Américain Norman Thagard et les Russes Vladimir Dejourov et Guennady Strelakov, embarqués à bord d'Atlantis après avoir passé près de quatre mois à bord de la station Mir, ont subi hier des examens médicaux, alors que les cinq autres membres d'équipage de la navette se préparaient au retour sur Terre prévu ce matin à Cap Canaveral. Thagard, qui détient le record américain du séjour le plus long dans l'espace, a fait preuve ces jours-ci d'une franchise inhabituelle, pour un astronaute de la NASA, sur les désagréments de ses conditions de vie en orbite. L'Américain a notamment déclaré que la nourriture n'avait pas de goût et que le fait de devoir consigner ses repas pour les médecins était une corvée. Il a également déploré de ne pas savoir ce qui se passait sur Terre, de passer des journées sans pouvoir parler à personne en anglais, et de se sentir très seul sans sa famille. «L'isolement culturel est extrême», a expliqué Thagard, 52 ans. «Si j'avais dû rester six mois, je me serais dit au bout de trois que je n'allais pas tenir». Après son retour sur Terre, Thagard aura totalisé 115 jours dans l'espace, dont la majeure partie passée à bord de la station russe Mir. (AP)

PAYS-BAS
Faux coiffeur passé au peigne fin

La police néerlandaise passe les codes juridiques au peigne fin pour trouver un motif permettant de poursuivre un faux coiffeur, qui sévit dans les salons de beauté. Un porte-parole de la police a indiqué mercredi que l'homme, âgé de 36 ans et surnommé le «coiffeur maniaque» par la presse hollandaise, est possédé par un désir incontrôlable de couper les cheveux des jeunes femmes. Il contacte ses modèles en leur racontant qu'il participe à une compétition de coiffeurs, puis il leur coupe les cheveux à domicile. Apparemment, le seul reproche qu'on peut lui faire est de ne pas être à la hauteur de ses ambitions, bien qu'il ait fait une école de coiffure. Après que huit clientes se soient plaintes, les autorités ont mis en garde les salons de coiffure autour d'Emmen, dans le nord-est du pays, contre l'imposteur. Mais la police reconnaît que «jusqu'à présent, il n'a rien fait qui puisse nous permettre d'engager des poursuites». (AP)

CHINE
Inondations catastrophiques

Des millions de soldats et de civils chinois sont sur un pied de guerre pour combattre les pires inondations qu'ait connu le pays et qui ont fait plus de 600 morts et détruit, au bas mot, 160 000 maisons dans la province de Hunan, dans le sud de la Chine, selon les autorités. Dans la seule province de Jianxi, les pluies battent tous les records connus. Sept millions de civils et de soldats oeuvrent à contenir les flots en dressant des digues de sacs de sable. Deux semaines de pluies torrentielles ont provoqué ces inondations, qui ont fait déborder lacs et rivières, brisant des barrages, submergeant de nombreux villages et zones rurales et coupant routes et communications téléphoniques. Les autorités ont envoyé sur place 150 000 soldats pour aider la population. On estime à trois millions le nombre de personnes touchées par les eaux, certaines bloquées pendant plus de quatre jours. Dans la province de Zhejiang, 30 000 hectares de terres cultivables sont ruinées. (AP)



Il a aidé sa femme à se suicider

Un Newyorkais a été accusé hier d'homicide involontaire pour avoir aidé sa femme à se suicider. Myrna Lebov, 52 ans, souffrait de sclérose. George Delury, 62 ans, a dit aux journalistes qu'il n'avait pas l'intention de nier les actes qui lui sont reprochés. Un grand jury décidera s'il doit subir un procès. (AP)

Des bijoux à prix chou!

Achat vedette

Montres Timex, Cardinal et Orléan

Au choix

2999 \$

ch. Montres, rayon 231.

60% de rabais

Choix de montres de fin de série signées Dumai, Dr Martens, etc.

*Sur nos prix ordinaires. Montres, rayon 231. Le choix varie selon le magasin.

Le samedi 8 juillet

30% de rabais*

Toutes les montres Lorus, Disney, Bulova, Dumai, Perry Ellis et Betoné

*Sur nos prix ordinaires. Montres, rayon 231. Le choix varie selon le magasin.

5\$ de rabais

Montres Indiglo de Timex à bas prix au quotidien

*Sur nos prix ordinaires. Montres, rayon 231

50% de rabais*

Vaste choix de bijoux en perles de culture, rondes ou d'eau douce

*Sur nos prix ordinaires. Bijoux en perles, rayon 233

50% de rabais*

Vaste choix de boucles d'oreilles et bagues en or, 10 ct ou 14 ct, serties de pierres précieuses ou de diamants

*Sur nos prix ordinaires. Bijoux en or, rayon 234. Le choix varie selon le magasin.

60% de rabais*

Bijoux en or 10 ct ou 14 ct signés Charter Collection® comprenant boucles d'oreilles, chaînes, bracelets, bracelets tubulaires, etc.

*Sur nos prix ordinaires. Bijoux en or, rayon 234. Le choix varie selon le magasin.

50% de rabais*

Bijoux Principles® en argent fin

*Sur nos prix ordinaires. Bijoux en argent fin, rayon 239

durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours

Du samedi 8 juillet au lundi 10 juillet

Superchoix de bijoux mode

À l'achat de 3, vous obtiendrez

30% de rabais*

À l'achat de 2, vous obtiendrez

25% de rabais*

À l'achat d'un seul, vous obtiendrez

20% de rabais*

*Sur nos prix ordinaires. Bijoux mode, rayon 236. Bijoux mode Liz Claiborne et Arno Klein exceptés.

durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours

durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours

durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours durant 3 jours



la Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

ÉDITORIAL

D'ingrats gagnants du gros lot

La direction du Casino de Montréal n'avait d'autre choix que de fermer les portes de l'établissement, jeudi dernier, devant les moyens de pression entrepris par les employés, même s'il ne s'agissait, à cette étape, que de techniques de sensibilisation de la clientèle à leurs revendications.

Il se brasse des dizaines de millions chaque jour dans les grosses maisons de jeux. Le personnel doit inspirer la confiance et la sécurité. Le recours à des moyens de pression est de nature à semer le doute sur l'intégrité de l'organisation en ce qu'ils constituent des infractions au code de discipline qui fait la fierté des exploitants et constitue un outil de vente. L'image de l'entreprise devait être protégée, même si les pertes seront énormes dans les coffres de l'État. La CSN ne rate par ailleurs aucune occasion, même si le gouvernement Parizeau multiplie les courbettes depuis octobre dernier. L'État investit 92 millions \$ et crée 1800 emplois de qualité dans une métropole en décomposition et un an plus tard, les conditions de travail au Casino sont devenues inhumaines parce que trop stressantes et les heures de travail trop longues. On s'empresse d'exiger la semaine de travail de quatre jours, en misant sur le coût d'un conflit pour le gouvernement et la hâte qu'il éprouvera de régler, en espérant ensuite répandre cette pratique dans le secteur public.

L'organisation syndicale a évidemment décidé de passer à l'action « au moment jugé opportun », c'est-à-dire au plus fort de la saison touristique, quand l'achalandage aurait été à son meilleur, quelque 20 000 personnes par jour et les profits à leur niveau le plus élevé. Sans gêne et sans considérations pour l'ensemble de l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration, à Montréal, qui fera les frais de ce conflit; sans considérations non plus pour les millions utilisés dans les campagnes de publicité du Casino de Montréal pour y attirer des touristes qui repartiront frustrés et que nous ne reverrons peut-être pas. Les touristes comptaient pour 15% de la clientèle à la même période l'an dernier, 345 000 au total pour l'année, dont 103 000 n'étaient venus à Montréal que pour le casino.

Le Québec ne détient pas un monopole pour les amateurs de jeux, loin de là. On retrouve des casinos dans six provinces canadiennes et 22 États américains. La concurrence est féroce entre toutes ces maisons pour attirer les joueurs de l'extérieur: il faut multiplier les politiques d'escompte et les gratuités de toutes sortes, voire dans certains cas défrayer les billets d'avions de joueurs si l'on veut se tailler une niche dans le circuit international des 20 casinos les plus réputés. Montréal a brillamment réussi. Les syndiqués s'en fichent déjà, un an seulement après avoir obtenu des emplois convoités par 100 000 personnes, au salaire moyen de 30 000 \$.

Géré par une société publique, le jeune Casino de Montréal se débat dans un univers où les règles sont établies par des géants du secteur privé qui ne s'embarrassent pas des mêmes scrupules et des mêmes normes de transparence. Elle s'est pourtant ajustée dès sa création à son statut d'employeur public lorsqu'il s'est agi d'établir les conditions de travail des employés recrutés. Par exemple, ceux de la restauration et de l'entretien jouissent de salaires supérieurs aux normes dans ces industries et d'une panoplie d'avantages sociaux très rarement consentis dans ces milieux.

Le « jack-pot » ne suffit pas à ces nouveaux syndiqués. Ils sont déjà devenus compulsifs, peu importe les conséquences de leurs paris.

100 000 personnes convoitaient ces emplois



CARREFOUR DES LECTEURS

La vie de mon mari

(Lettre à M. Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux)

Le but principal des services de santé est de prodiguer des soins permettant de conserver la meilleure qualité de vie possible.

Dernièrement, le Centre hospitalier Chauveau a sauvé la vie de mon mari. Sans cet hôpital, mon mari ne respirerait plus aujourd'hui ou peut-être en aurait-il gardé des séquelles.

Nous avons la chance de demeurer à cinq minutes du Centre hospitalier Chauveau. Suite à une douleur intense au dos, nous sommes partis tout de suite pour l'urgence. Dix minutes après son arrivée à l'hôpital, mon mari a fait un infarctus.

Avant de prendre votre décision finale concernant le changement de vocation du Centre hospitalier Chauveau, je vous demande de la prendre avec votre cœur et non selon un consensus politique. Vous devez aussi avoir une famille, vous, monsieur le ministre.

Je ne vous le souhaite pas, mais, si une telle maladie vous frappait, vous seriez heureux d'avoir un centre hospitalier tout près de chez vous.

Je tiens à souligner la générosité, l'accueil chaleureux et les soins prodigués par le personnel du Centre hospitalier Chauveau.

N'eut été la proximité du Centre hospitalier Chauveau et la performance du personnel médical et infirmier, nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Je tenais à apporter mon témoignage avant que votre décision finale soit prise.

Sachez, M. le ministre, que j'ai bien confiance en votre jugement. J'espère que cette lettre vous touchera et que vous ferez en sorte que le Centre hospitalier Chauveau fonctionne selon la mission qu'il a depuis plusieurs années.

Pour vous, monsieur le ministre, c'est un témoignage parmi tant d'autres. Mais je vous assure avoir pris toutes mes énergies et mon courage pour tendre cette bouée de sauvetage de dernière minute pour que Chauveau reste ouvert.

Au nom de mon mari et de toute ma famille, je tiens à remercier tout le Centre hospitalier Chauveau qui s'est dévoué sans compter.

Claudette Cantin, Neufchâtel

Les Dieux de l'Olympe déboulonnés

Avons-nous enfin compris que les Jeux olympiques c'est l'affaire des gros commanditaires, des « gens riches et célèbres »?

Le faste des réunions du CIO, le pavanage des bonzes qui voyagent à travers le monde, aux frais des pays hôtes, pour y recevoir cadeaux et courbettes, enlèvent tout sens, toute valeur au courage, à l'honnêteté, aux sacrifices que l'on exige des athlètes.

Il est immoral de voir ces profiteurs lancer les athlètes dans l'arène pour y recueillir les médailles d'or et plonger dans l'oubli les autres, ceux et celles à qui on fait croire que l'important, c'est de participer. À l'Olympe, on élevait des statues aux athlètes. Maintenant, on dresse des monuments aux commanditaires.

Que ce soit par des subventions gouvernementales ou de l'entreprise privée, c'est toujours la masse qui paie. Les athlètes auront-ils un jour le courage de dénoncer ce gaspillage, ou font-ils plus partie de la « game » que des « jeux »?

Ronald Tellier, Sainte-Foy

Taxe et formation

(Lettre à Mme Louise Harel)

Ces lignes présentent une autre façon de taxer les entreprises afin de financer la formation professionnelle.

Considérons les problèmes qu'apporte une nouvelle taxe sur la masse salariale, soit des problèmes financiers chez les entreprises ayant beaucoup d'employés et peu de profit ou encore l'argument avancé par certains économistes qu'à court terme une hausse de 1% sur la masse salariale amène une baisse d'emploi de 0,4%. Considérons aussi qu'une taxe sur les profits ne serait pas plus efficace, compte tenu qu'elle ne possède pas la caractéristique d'être au prorata du nombre d'employés de la firme, même si elle a l'avantage de faire payer les entreprises qui font des profits.

Je suggère donc la formule suivante. En un premier temps, il faudrait diminuer de 1% la taxe sur la masse salariale, soit une perte de revenus d'environ 32 millions \$, puis augmenter pour l'équivalent du montant perdu la taxe sur les profits, soit une hausse de 3%. À ce taux, il faut ajouter une certaine marge pour

compenser l'impact qu'apportera cette taxe sur les investissements, à la suite de la baisse du rendement sur le capital. Cet impact dépend de l'élasticité de la courbe de Laffer (taxe, revenu) ou encore, si on veut, de l'élasticité de la courbe d'offre d'épargne et de celle de la valeur de la production marginale du capital.

En second lieu, on augmente la taxe de 1% sur la masse salariale afin de financer la formation. Cette mesure s'appliquait à toutes les entreprises.

Au total, l'entreprise voit sa taxe sur les profits augmenter d'un peu plus de 3%, sa taxe sur la masse salariale diminuer de 1% et consacrer 1% de sa masse salariale à la formation pour son entreprise. Ainsi on diminue les problèmes de chômage additionnel. Les entreprises qui ont les moyens paient et les entreprises qui ont des employés les forment.

La formule que je propose demeure une taxe en soi et ne peut, par conséquent, éviter les impacts sur l'économie de toute hausse de taxe. Par exemple, la taxe peut être reflétée au consommateur à long terme; cela aura des impacts dans toute l'économie... La société a cependant des choix à faire, encore une fois.

Brigitte Dufort, Drummondville

Dieu à l'école

Nous sommes des parents, des enseignants, des étudiants qui demandent partout au Québec le maintien de nos écoles catholiques, surtout en ce qui a trait à l'enseignement religieux et moral, l'animation pastorale et au droit pour les parents de choisir leur école.

Nous ne voulons pas d'école laïque où il n'y a ni enseignement religieux, ni animation pastorale. Non à l'école laïque sans Dieu. Non à l'école neutre. Nous rappelons au syndicat que l'école ne lui appartient pas. Elle appartient aux parents. L'Assemblée des évêques du Québec a réitéré sa préférence pour l'école confessionnelle. Le comité des évêques affirme que les services confessionnels, tels que dispensés présentement, ne font aucunement obstacle à la diversité ou à la liberté de conscience des jeunes.

Pour sa part, au Conseil supérieur de l'éducation, le comité catholique dit craindre que la laïcisation souhaitée ne vienne perturber la paix sociale. C'est une utopie de croire que l'école laïque sera la solution à tous les problèmes.

Jeannine Beaupré, Québec

Ordonnances médicales : des malades paient un surplus

Docteur Carol Villeneuve

M. Villeneuve est médecin à Charlesbourg.

(Lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux)

Le vendredi 12 mai, accompagné de Me Louis-Michel Côté, je vous rencontrai à votre bureau de comté. Le but de la rencontre que vous avez bien voulu accepter était de discuter de la directive ministérielle concernant le paiement des médicaments pour les malades sur pieds atteints de cancer, de fibrose kystique, d'hyperlipoprotéinémie primaire, de maladies psychiatriques, de tuberculose, de diabète insipide, tel qu'énoncé dans la directive.

La directive énonce que les malades

admissibles ne paient que deux dollars par ordonnance par 28 jours dans les pharmacies des centres hospitaliers auxquels ils réfèrent. Sont exclus de cette directive les malades prestataires de l'aide sociale ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans, qui eux peuvent se procurer leurs médicaments pour le même prix de deux dollars dans des pharmacies privées.

Sont inclus tous les malades, y compris ceux ayant une assurance privée que le service pharmaceutique du centre hospitalier impliqué cotisera, moyennant également 2 \$ par ordonnance, permettant ainsi à ce malade assuré de limiter, comme à tous les autres, sa quote-part de 2 \$. Ainsi, les

malades avec assurance privée n'auront pas à déboursier le 20% ou 30% supplémentaire s'ils obtiennent leur service de pharmacies privées.

Dans ce contexte, je vous ai signalé que plusieurs pharmacies d'hôpitaux, malgré la directive, cotisent 5 \$ à 10 \$ et même plus par ordonnance, ce qui pour un malade peut faire un surplus appréciable à déboursier annuellement, compte tenu du nombre d'ordonnances.

De plus, souvent, ces mêmes pharmacies informèrent les malades ayant une assurance privée d'aller chercher leur service en pharmacie privée, les obligeant à déboursier plus de 20 à 30% du coût de leur ordonnance, ce

qui peut constituer des coûts énormes pour certaines catégories, certains malades ayant des coûts de 500 \$ à 1000 \$ par mois à assumer.

En tant que médecin, sachant ces faits, ma démarche s'inscrivait dans un objectif de non-complicité et pour permettre à ces malades de bénéficier de la promesse de la directive; certains étaient à la limite de leurs ressources financières.

Cette directive, qui date des années 70, a été l'objet d'un rappel écrit du ministère pour son respect en 1993.

Mais il semble que votre prédécesseur n'ait pas joint l'acte à l'écrit, de sorte qu'actuellement, la surfacturation se poursuit tant directement qu'indirecte-

ment par manque d'information.

On peut chiffrer à des centaines de milliers de dollars, sinon des millions, les pertes assurées par les malades.

Comme vous l'avez mentionné, cet aspect du traitement pharmacologique des malades sur pieds n'est que la pointe de l'iceberg, et c'est pourquoi l'annonce d'une assurance-médicament universelle est en voie d'élaboration. Mais dans cette attente, chacun, pharmacies hospitalières et malades concernés, y font leurs frais, à leur propre façon, encore à ce jour.

Je laisse aux malades ou à leurs associations représentatives le soin de faire valoir leurs revendications non respectées au cours des ans.

*-16

Ce week-end, le meilleur endroit pour acheter votre canapé c'est Léon! Vous pourrez choisir parmi le plus grand choix au pays et aux plus bas prix garantis!

C'EST UN MIRACLE

NE PAYEZ PAS UN SOU

Canapé de style contemporain

399\$

Prix de SuperMagasin

CAUSEUSE 359\$ FAUTEUIL 299\$

N'oubliez pas RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PLAN GARANTI DE PROTECTION

Élegant et confortable canapé

499\$

Prix de SuperMagasin

CAUSEUSE 469\$ FAUTEUIL 369\$

499\$

Prix de SuperMagasin

Sensationnel canapé-lit

599\$

Prix de SuperMagasin

Étonnant canapé-lit

599\$

Prix de SuperMagasin

Confortable et profond
CAUSEUSE 549\$ FAUTEUIL 399\$

699\$

Prix de SuperMagasin

Canapé-lit vert forêt

699\$

Prix de SuperMagasin

Contemporain californien
CAUSEUSE 769\$ FAUTEUIL 559\$

699\$

Prix de SuperMagasin

Enfoncement très confortable
CAUSEUSE 649\$ FAUTEUIL 489\$

699\$

Prix de SuperMagasin

Incontestablement moderne
CAUSEUSE 659\$ FAUTEUIL 499\$

799\$

Prix de SuperMagasin

Élégance et style
CAUSEUSE 749\$ FAUTEUIL 549\$

799\$

Prix de SuperMagasin

Amoureux du tartan
CAUSEUSE 769\$ FAUTEUIL 559\$

949\$

Prix de SuperMagasin

Adossez-vous et relaxez
CAUSEUSE 899\$ FAUTEUIL 699\$

1199\$

Prix de SuperMagasin

Luxe cuir italien
CAUSEUSE 1149\$ FAUTEUIL 929\$

1399\$

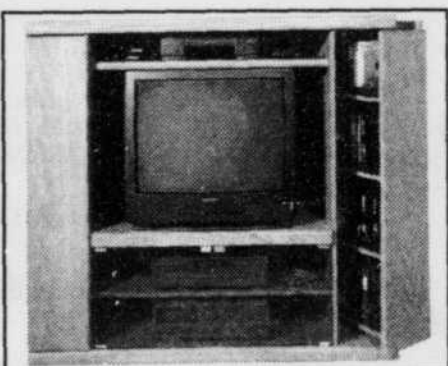
Prix de SuperMagasin

Somptueux cuir italien
CAUSEUSE 1349\$ FAUTEUIL 999\$

Centre audio/vidéo
pour téléviseur de 34 po et appareil vidéo. 2 sections pivotantes pour rangement de cassettes et disques.

499\$

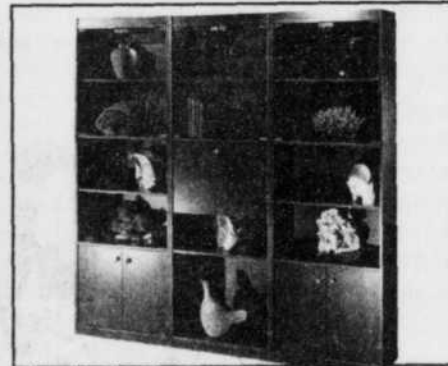
Prix de SuperMagasin



Unité moderne au fini chêne
Un modèle avec amplement de rangement pour vos objets précieux, tout en offrant beaucoup d'espace pour votre téléviseur, magnétoscope et votre stéréo.

499\$

Prix de SuperMagasin



Une beauté noire
Unité murale 3 pièces avec section de bar, espace pour la télé et plein de rangement. 7 panneaux et 6 portes en verre. L'illustration diffère quelque peu du modèle offert.

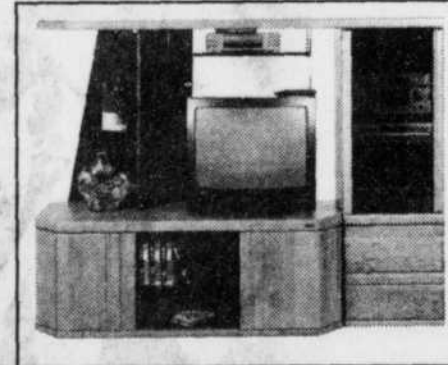
699\$

Prix de SuperMagasin

Unité audio/vidéo
Style ultra contemporain noir et gris pour vos objets de collection, stéréo, magnétoscope et votre téléviseur.

599\$

Prix de SuperMagasin



Design futuriste
Séduisant modèle avec espace exceptionnel pour télé, stéréo, appareil vidéo, cassettes et disques.

689\$

Prix de SuperMagasin

Aucun intérêt! et Aucun paiement avant

Un an!

sur toute la marchandise en magasin!**



VANIER
100, Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys
683-3471

SAINTE-FOY
2600, boul. Laurier, Place de la Cité
657-6902

LÉVIS
300, côte du Passage, Galeries Chagnon
835-0606



LA SEULE CHAÎNE DE SUPER MAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h

*S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur 2000\$ d'achat, les frais équivalent à un taux annuel de 2.25%). Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks

**Les prix peuvent varier selon la région et le choix, d'un magasin à l'autre. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Solde du 15 juillet 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.